

## CII

## REMARQUES SUR LES REGISTRES

*de Belle-Isle-en-Mer,*

PAR

MR E. RAMEAU DE SAINT-PÈRE.

## AVANT-PROPOS

Je fais ici l'histoire des *quinze* familles qui me paraissent les plus anciennes, ou du moins celles sur lesquelles j'ai pu recueillir les données les plus anciennes. Il en est plusieurs autres en effet, telles que *Bourgeois, Aucoin, Brun, Hébert, Landry, Commeau, Boudrot, LeBlanc, etc.*, qui ont été bien certainement amenées par D'Aulnay ; mais celui-ci a amené des colons à plusieurs reprises, dans les divers voyages qu'il a faits en France, et il est très possible que ces derniers ne soient venus s'établir en Acadie qu'entre 1640 et la mort de D'Aulnay.

Je n'ai donc consigné d'une manière spéciale que ceux sur lesquels j'ai trouvé des données certaines, ou du moins très probables, montrant qu'ils ont dû arriver dans la première partie de la vie de D'Aulnay.

Il est très possible que plusieurs de ceux que j'ai laissés de côté remontent eux aussi, dans leur origine, entre 1632 et 1641 ; mais jusqu'à présent je n'ai recueilli aucune preuve, ni même aucune présomption rationnelle qui me permette de l'établir.

Les faits généraux les plus notables qui ressortent de ces études parcellaires sont :

1° La distinction qui s'établit de suite entre les familles sédentaires et agricoles, et les familles dont les goûts étaient plus aventureux et plus instables.

2° Le bon sens et l'habileté véritable que montre D'Aulnay, en arrachant le plus grand nombre des familles au fâcheux séjour de La Hève, et à l'influence qu'exerçaient dans ce pays les mœurs instables qui s'étaient peu à peu enracinées depuis vingt-cinq ans parmi les compagnons de *Biencourt*, de *LaTour* et du capitaine *Krainguille*. Si l'on s'était endormi dans ces entraînements, il eût été difficile d'en sortir, surtout par suite des communications si rares de l'Acadie avec la France. Mais, rompant violemment avec ces habitudes, D'Aulnay brisa cette influence fatale en

créant, — dans un lieu nouveau où il concentra les familles les plus laborieuses et les plus ménagères, — des mœurs nouvelles et la possibilité du progrès. Aussi résulte-t-il de ces études une réhabilitation complète du caractère de D'Aulnay et de sa physiologie historique.

3° Il paraît maintenant à peu près certain que, sauf la présence du Gouverneur et de son entourage à Québec, il n'y avait pas, pendant les dix premières années — de 1632 à 1642 — une très grande différence, comme colonisation, entre le Canada et l'Acadie. Ce qui a ralenti, et on peut même dire, arrêté le développement de l'Acadie, ce fut le défaut presque absolu de ressources et de communication avec la France, lequel défaut persista pour l'Acadie de 1645 à 1671 ; tandis que le Canada reçut, à cette même époque, de nombreux renforts de troupes et d'immigrants, qui arrivèrent par un cours de communications maritimes régulières et assez fréquentes avec le port de La Rochelle.

4° On voit d'autre part que, s'il y eut des métis en Acadie, le groupement et la progression de leurs familles se maintint cantonné, généralement d'une manière distincte de la population purement européenne, et forma un courant particulier distinct des groupes exclusivement agricoles, mais distinct aussi des peuplades Miamaques.

---

*Notes explicatives, sur les Déclarations des Acadiens conservées à Belle-isle-en-Mer, et sur les Etablissements des premiers colons de l'Acadie.*

Le 12 janvier 1767, il fut rendu un arrêt par le Parlement de Bretagne aux fins d'assurer l'état civil des familles Acadiennes, que le Roi et la Province de Bretagne avaient établies dans l'île de Belle-Isle. Cet arrêt ordonnait qu'il fût établi dans les quatre paroisses de l'île, deux registres cotés et paraphés, lesquels seraient destinés à recevoir les déclarations des chefs de famille. Ces déclarations devaient contenir tous les détails relatifs à l'état du déclarant, à celui de sa femme et de ses enfants, avec la généalogie des pères et mères, le temps de leur naissance, de leur mariage, de la naissance de leurs enfants, des morts de leurs parents en ligne directe et collatérale, avec l'expression des lieux et des dates, autant qu'ils pourraient s'en souvenir.

Ces Actes, dit l'Arrêt, seront faits en présence d'un Comité composé du Recteur de la Paroisse (le curé), des missionnaires

qui ont résidé en Acadie, et d'un délégué commis à cet effet par le sénéchal du bailliage. Les missionnaires attesteront la vérité des dépositions, et pourront même y suppléer, sur des faits dont ils auront connaissance et qui auraient été omis ou ignorés par les déclarants. On se conforma scrupuleusement à cette ordonnance, et chaque déposant fut même accompagné de quatre autres Acadiens, comme témoins propres à aider et à développer ses souvenirs.

On reçut de la sorte 64 déclarations, dans les quatre paroisses, savoir : 10 à Locmaria ; 19 à Sauzon ; 20 à Bangor ; et 15 au Palais, le chef-lieu de l'île ; mais ces 64 déclarations comportent la description de plus de 64 familles, parce que certaines dépositions concernent plusieurs familles.

Tous les déclarants de Belle-isle s'efforcent de faire remonter la filiation de leurs ancêtres jusqu'aux immigrants primitifs venus de France en Acadie. Nous espérons donc y trouver quelques détails sur les contrées d'où les émigrants étaient partis ; sur l'époque de leurs départs, et sur l'état de ces premières familles. Malheureusement ces déclarations sont fort écourtées, et souvent incomplètes au regard de ces origines, mais ce qui est encore plus fâcheux, c'est qu'elles ne présentent pas toujours un caractère suffisant de certitude.

En les parcourant, on s'aperçoit bien vite qu'elles sont la traduction de souvenirs un peu hésitants, et parfois altérés par la transmission purement orale. Lorsqu'on la compare avec les recensements, avec les Registres de Port-Royal, et autres documents authentiques que nous possédons sur cette époque, on trouve, dans les déclarations faites à Belle-isle, des confusions de dates, des faits défigurés, quelques contradictions et quelques omissions, qui nous avertissent de ne les accepter que sous bénéfice d'inventaire.

Il n'en est pas de même des renseignements qui sont fournis sur la dispersion des Acadiens, sur leur transport en Angleterre et aux Etats-Unis, sur leur captivité dans les ports anglais, aussi bien que sur la généalogie de leurs familles depuis 1714 jusqu'à près la proscription. Là on reconnaît la déposition sûre et claire du témoignage personnel, sur des faits que le déclarant a vus par lui-même.

On ne saurait nier cependant que, dans cette masse considérable d'indications et de généalogies, il ne se trouve de très précieux renseignements sur l'origine et la formation de la colonie Acadienne ; seulement il est nécessaire de les comparer souvent avec les recensements, registres d'églises, rapports administratifs et militaires, etc., etc. ; afin de contrôler leurs affirmations, et d'en élaguer ce qui est manifestement contraire aux faits dûment constatés ailleurs. Ces déclarations, ainsi contrôlées et comparées avec les documents antérieurs, ne fournissent pas seulement des renseignements directs, mais elles permettent aussi de compléter les faits anciennement connus, et d'en faire ressortir, par extension, des données nouvelles qui peuvent éclairer utilement l'histoire de cette contrée.

Nous nous proposons donc de présenter ici les textes extraits de ces registres, en les faisant suivre des enseignements qui en découlent. Seulement les lecteurs doivent considérer que cette seconde section de notre travail repose en partie sur des inductions, qui n'ont plus la même autorité et ne doivent être acceptées qu'avec réflexion et réserve.

On trouve dans les Déclarations de Belle-isle 47 noms de chefs de famille formellement indiqués comme étant venus d'Europe mariés ou non mariés : parmi ces noms deux appartiennent à des individus nés dans la Grande-Bretagne, et arrivés en Acadie étant célibataires. Généralement ces déclarations ne précisent point l'époque de l'arrivée ; trois ou quatre fois seulement, on trouve mentionné le lieu de la naissance.

L'histoire et la généalogie anciennes de quelques-unes de ces familles s'y trouvent répétées à diverses reprises, jusqu'à dix fois ; quelques autres au contraire n'y sont mentionnées qu'une seule fois. Dans ces déclarations se rencontrent çà et là quelques divergences, que nous aurons soin de signaler, mais on peut dire qu'elles sont généralement conformes aux indications fournies par les anciens recensements. Voici ces 47 noms :

Le Blanc, — Bourg, — Landry, — Babin, — Richard, — Daigre ou Daigle, — Girouard, — Thériot, — Hébert, — Douaron, — Trahan, — Aucoin, — Braut, — Martin, — Pincelet ou Pesselet, — Pitre, — Brun, — Guérin, — Lejeune, — Commeau, — Doucet, — Bourgeois, — Boudrot, — Blanchard, — Pellerin, — Dugast, — Thibodault, — Vincent, — La Pierre, — Bariot, — Benoit, —

Robichaut, — Melanson, — Granger, — Brasseau, — Darois, — Gareau, — Lalande, — Guedry, — Le Prince, — Bellemer, — Duon, — Dubois, — Dupuis, — Renaut, — Gauthereau et Longuespée.

Parmi ces 47 familles, nous croyons pouvoir, après beaucoup de recherches et de combinaisons variées, désigner quinze d'entre elles, comme ayant été formées par les premiers immigrants qui s'établirent en Acadie, au temps de Rasily ou avant lui. En continuant à comparer les Registres de Belle-isle, avec les autres documents, on peut encore reconnaître vingt à vingt-cinq familles immigrantes qui s'établirent soit pendant la vie de D'Aulnay, soit à la suite de l'expédition de Guilbaut, qui vint de La Rochelle occuper Port-Royal en 1654.

Nous venons d'indiquer ci-dessus les noms des familles immigrantes qui ont été signalées dans les Registres de Belle-isle ; mais comme il serait beaucoup trop long de les examiner toutes avec détail dans la présente étude, nous nous bornerons à développer ici l'histoire des 15 familles que nous supposons avoir été les plus anciennement établies en Acadie, dans la période qui a précédé 1640. Voici leurs noms :

LATOUR, — MARTIN, — LEJEUNE, — GAUTHEREAU, — PESSELET, — MÉLANSON, — DUGAST, — DOUCET, — PETIT PAS, — GUIDRY, — GODIN, — BLANCHARD, — GAUDET, — POIRIER, — GUÉRIN.

#### *Familles primitives de l'Acadie.*

1<sup>ère</sup> *Famille.* — LATOUR. — Pour beaucoup de personnes, le nom de Latour représente deux ou trois personnages moitié mythiques moitié réels, perdus dans la pénombre d'une époque aux formes indéceses, où l'histoire se distingue mal des fables héroïques.

Rien n'est plus inexact qu'une semblable conception. La famille Latour n'a pas seulement pris part aux luttes féodales du 17<sup>ème</sup> siècle, mais elle a participé à la formation des Colonies Agricoles qui ont succédé à cette époque troublée. Ce nom s'est perpétué parmi les Acadiens beaucoup plus longtemps que l'on n'imagine. Plusieurs filles des Latour ont épousé des Acadiens ; de sorte que leurs descendants par les femmes sont encore aujourd'hui assez nombreux.

Ce qui est nuageux et notoirement incertain, c'est l'origine du premier Latour ; on ne s'accorde même pas sur le pays d'où il serait parti. Nous ne nous appesantirons pas sur cette discussion ; contentons-nous de constater qu'il fut le compagnon de Poutrincourt et que, dès l'année 1710, Claude Latour le père était déjà fixé à Port-Royal. Il y avait amené avec lui son fils, nommé Charles-Amador, qui devint le compagnon et l'ami de Biencourt fils de Poutrincourt ; après la mort de Biencourt, ce fut Charles de Latour qui devint le chef du petit groupe de Français, qui s'était toujours maintenu en Acadie. Mais dès avant cette époque, Charles de Latour avait eu une fille nommée Jeanne, née d'une squaw indienne qu'il épousa ensuite ; puis cette Jeanne Latour devint la femme de Martignon d'Apprendistigny, Seigneur de Jemsek sur la Rivière St-Jean, et ce dernier en eut une fille nommée Marianne, qui épousa Guillaume Bourgeois de Port-Royal, surnommé Beaupré.

Cependant Latour, devenu veuf, contracta successivement deux autres mariages : l'un, vers 1640, avec Marie Jacquelin, et le troisième en 1653 avec Madame veuve D'Aulnay. Il eut de ces deux mariages un certain nombre d'enfants, dont plusieurs garçons, qui se lièrent à la fortune de la famille D'Entremont, et se fixèrent avec eux dans la seigneurie très sauvage de Pombkou.

Plusieurs Latour épousèrent des demoiselles D'Entremont et réciproquement ; en 1710 un Charles de Latour, petit-fils ou arrière petit-fils de Charles-Amador, vint avec les tenanciers de Pombkou coopérer à la défense de Port-Royal, où il fut blessé sur les bastions en repoussant les Anglais.

De temps à autre on trouve encore quelques mentions des Latour, durant la domination anglaise, et leur postérité masculine se conserva si bien, que les Déclarations de Belle-Isle nous apprennent que, entre 1755 et 1760, il y eut un Monsieur de La Tour qui mourut à Miramichy, et qu'en ce même lieu, Anne de Latour, qui peut-être était sa fille, se maria en 1758 avec un nommé Paul Le Blanc<sup>1</sup>, lequel était né aux Mines en 1732.

On voit par là que le nom de la famille de Latour s'est parfaitement conservé parmi les Acadiens pendant plus de 150 ans. Je ne l'ai rencontré nulle part jusqu'à présent dans les paroisses

1. Fils de Joseph Le Blanc dit *le Maigre*.

Acadiennes modernes ; mais j'ai quelque lieu de soupçonner qu'il pourrait y en avoir à St-Pierre et Miquelon ; quoi qu'il en soit, lors même qu'il n'existerait plus en ce moment aucun rejeton mâle de la famille de Latour, ses alliances avec les autres familles Acadiennes ont été si nombreuses, qu'un grand nombre d'Acadiens leur sont parents par les femmes.

2<sup>ème</sup> Famille. — MARTIN. — La présence de cette famille en Acadie, en 1635, nous est attestée par un document authentique : c'est l'Acte royal de Concession Seigneuriale accordée, en mars 1689, à Mathieu Martin, *le premier Français né en Acadie de père et mère Français en l'année 1636*. Nous trouvons en effet dans le recensement de 1671, un Pierre Martin qui était le père de ce Mathieu Martin, et qui était venu en Acadie vers 1635, avec Mr de Rasily, en compagnie de son frere Robert Martin, qui nous est connu par la capitulation de Port-Royal en 1654.

Les deux frères vinrent de France avec leurs familles. Pierre avait déjà deux enfants : Pierre son aîné, et une fille Marie ; son troisième enfant, Mathieu, naquit un an après leur établissement. Robert Martin avait laissé un fils nommé Barnabé, qui figure dans le recensement de 1671 ; ce fils a dû naître peu de temps avant le départ de la famille pour l'Amérique, sans quoi Mathieu Martin n'aurait pas été le premier né des Français en Acadie.

Quant aux registres de Belle-isle, nous n'y trouvons qu'une seule mention relative à la famille Martin : c'est dans la 1<sup>ère</sup> Déclaration de la Paroisse de Sauzon : “ René Martin, père d'Estienne “ Martin, vint de France, et se maria au Port-Royal avec Marguerite Landry.” Mais nous devons faire remarquer que cette déclaration contient nécessairement une forte erreur ; car le René Martin mentionné ci-dessus aurait dû vivre entre 1680 et 1700 ; or le seul René Martin que l'on trouve dans les recensements à cette époque, c'est le fils de Barnabé Martin, marié à Marie Minier, lequel n'a jamais eu de fils du nom d'Estienne ; Estienne Martin était, non pas son fils, mais son frère ; l'un et l'autre étaient les fils de Barnabé Martin, qui figure dans le recensement de 1671 et qui a pu en effet venir de France, avec son père Robert Martin, car il était né en 1634. Cette Déclaration aurait donc dû être formulée dans ces termes :

“ Barnabé Martin, fils de Robert, et père d'Estienne Martin, vient “ de France, etc., etc.”

La famille Martin créa ainsi, dès l'abord, deux branches en Acadie : l'une sortant de Robert, dont le fils Barnabé eut deux garçons, René et Estienne, dont les descendants perpétuèrent la famille à Port-Royal ; l'autre branche, celle de Pierre Martin 1<sup>er</sup> du nom, eut aussi une nombreuse postérité ; seulement elle disparut en partie des recensements, parce que plusieurs de ses membres allèrent s'établir parmi les familles Métisses. Ce Pierre Martin venu de France avec sa femme Catherine Vigneau eut deux fils : l'aîné Pierre, né en France, épousa une *squaw*, Micmaque ou Métisse de qui il eut quatre garçons. — Le second, Mathieu, premier né des Français en Acadie, devint Seigneur de Cobeguid et mourut sans postérité. Le recensement en indique un troisième, André, mais il y a là une erreur : c'est une fille et il faut lire Andrée ; c'est elle qui a épousé successivement François Pellerin et Pierre Mercier, c'est elle aussi qui figure dans le procès Campagnard.

Pierre Martin, 1<sup>er</sup> du nom, n'eut donc qu'un fils qui ait laissé postérité, c'est Pierre Martin 2<sup>eme</sup> du nom ; il eut de sa femme métisse quatre garçons : Pierre, André, Jacques et Jean ; puis il épousa en 2<sup>emes</sup> noces Jeanne Rousseliere, veuve de Godin dit Chatillon, dont il n'eut pas d'enfants ; mais son fils aîné, Pierre, épousa la fille de cette veuve Godin, et parmi leurs enfants on compte quatre garçons qui furent doublement métis, car nous avons tout lieu de croire que Godin Chatillon était lui-même d'extraction mixte. Ce Pierre Martin 3<sup>eme</sup> du nom resta avec sa famille à Port-Royal, près de son père, cultivant avec lui la vieille manse patrimoniale. Quant au second fils de Pierre Martin, né en 1663, il est inscrit sous le nom de René en 1671 ; mais on ne trouve plus trace de lui ensuite dans les recensements. Le troisième, André, né en 1666, est mentionné pour la dernière fois en 1685. Le quatrième, Jacques, est né en 1669 ; on le trouve aux Mines comme domestique engagé en 1686 ; il est omis dans le recensement de 1693, mais il reparaît dans celui de 1698, dans une liste de célibataires qui est à la fin de cet Acte, où il est désigné comme étant âgé de 29 ans. Puis il disparaît définitivement de toutes les listes. Enfin Jean, le cinquième, né en 1672, ne se retrouve pas dans les recensements entre 1686 et 1701 ; mais à cette dernière époque, nous pensons que c'est bien lui qui

est inscrit, dans la paroisse des Mines, où il se maintient désormais, et où il devient la souche d'une nombreuse famille.

Si nous résumons l'étude de cette génération nous voyons que, sur cinq garçons, tous conduits à l'âge viril par Pierre Martin 2<sup>ème</sup> du nom, nous perdons la trace de trois d'entre eux.

Quant aux deux qui nous restent, Pierre 3<sup>ème</sup> du nom et Jean, Pierre est resté à Port-Royal vivant avec son père et sa belle-mère dont il a épousé la fille, Anne Godin ; il en a eu 9 enfants dont quatre garçons : Etienne né en 1690, Pierre en 1691, François en 1693, et Joseph en 1696. Jean, le plus jeune frère de Pierre 3<sup>ème</sup> du nom, s'établit aux Mines ; nous ignorons le nom de ses enfants, mais nous savons qu'en 1714 il en avait six avec lui.

Seulement dans ce recensement de 1714, nous devons mentionner une note au crayon assez singulière, qui est annexée à l'article de Pierre Martin, la voici : *Pierre Martin le jeune et sa femme sauvage qui vient de la Hève*. Si cette note vise Pierre Martin 4<sup>ème</sup> du nom, âgé à cette époque de 24 ans, il s'agit d'une personne que nous ne connaissons pas ; mais si cette personne vise Pierre Martin 3<sup>ème</sup> du nom, cette note voudrait désigner Anne Godin, ce qui fournirait un indice de plus sur la probabilité du métissage de la famille Godin dit Chatillon.

La famille Martin était donc représentée au commencement du 18<sup>ème</sup> siècle, parmi les Acadiens cultivateurs, par deux branches principales, celle qui sortait de Robert Martin, et celle qui était issue de Pierre Martin 1<sup>er</sup> du nom. La première était représentée à cette époque par deux frères, René et Etienne, avec leurs familles à Port-Royal ; cette branche est à peine énoncée dans le dernier recensement en 1714, mais nous savons parfaitement qu'elle se maintenait avec solidité, puisque c'est elle qui est mentionnée dans les déclarations de Belle-isle.

La deuxième branche, celle de Pierre Martin 1<sup>er</sup> du nom, est représentée, à Port-Royal, par Pierre Martin 3<sup>ème</sup> du nom avec ses 11 enfants dont un au moins est marié : c'est Pierre 4<sup>ème</sup> du nom ; et aux Mines, par Jean Martin et 6 enfants. Si nous ajoutons à ces familles celles qui se sont créées et établies parmi les Métis, ce nombre serait plus que doublé.

Nous pouvons déjà apprécier ici quelle influence la vie à l'indienne et le Métissage exerçaient parmi les premiers émigrants Européens !

3<sup>ème</sup> *Famille*. — LEJEUNE. — Voici la mention qui concerne les Lejeune, dans la deuxième déclaration de la Paroisse de Sauzon à Belle-isle : “ Alexandre Trahan épousa Marguerite Lejeune née au “ Port-Royal l’an 1698, de Pierre Lejeune et de Marie Thibaudaut ; le dit Pierre Lejeune issu d’un autre Pierre Lejeune “ venu de France et marié audit Port-Royal.”

Nous nous sommes trouvé ici assez embarrassé, car en échelonnant les générations étagées dans la dite déclaration, Pierre Lejeune surnommé *Briard*, le père de Marguerite, devrait avoir de 14 à 15 ans en 1671 ; or dans le recensement de cette même année, on ne trouve aucune famille Lejeune ; mais en étudiant avec soin cette pièce et divers autres documents, nous ne tardâmes pas à recueillir de nombreux indices sur cette famille Lejeune, et il en résultait avec évidence qu’elle était une des plus anciennes de l’Acadie.

Nous trouvâmes en effet, en 1671, deux femmes de ce nom : l’une Edmée Lejeune, femme de François Gautherot âgée de 49 ans, et mariée en Acadie depuis plus de 35 ans ; l’autre Catherine Lejeune âgée de 37 à 38 ans, femme de François Savoye. Or Pierre Lejeune, mentionné dans les déclarations de Belle-isle, et qui nous est aussi connu par plusieurs autres documents, pouvait avoir 14 ans en 1671 ; Edmée et Catherine Lejeune n’étaient donc pas ses sœurs ; mais elles pouvaient être les sœurs de son père, cet autre Pierre Lejeune signalé dans la déclaration de Belle-isle ; d’où il résulterait qu’en 1656, époque présumée de la naissance de Pierre Lejeune dit Briard, il y avait en Acadie une famille Lejeune composée de 3 membres : Edmée femme Gautherot, âgée alors de 34 ans ; Catherine femme Savoye, 22 ans ; et Pierre Lejeune, père du nouveau né, 27 ans.

De plus cette famille était établie dans le pays depuis assez longtemps, car François Gautherot avait épousé Edmée, d’après l’âge de leurs enfants, en 1636 ou 1637, et il l’avait épousée à La Hève, car il n’est pas cité parmi ceux qui sont venus de France avec leurs femmes. Par conséquent les Lejeune ont dû venir en Amérique avant 1636. Or à cette époque Edmée Lejeune avait 15 ans, Pierre Lejeune, premier du nom, avait sept ou huit ans, et le troisième enfant, Catherine, venait de naître. Cependant ce n’est pas dans de telles circonstances que des enfants pouvaient

venir tout seuls de France en Amérique : ils sont donc venus avec leurs parents.

Ils débarquèrent ensemble à La Hève, s'y fixèrent, et ont dû y rester fort longtemps, même après la translation de la colonie à Port-Royal, car ils ne figurent même pas dans le recensement de 1671. Les deux filles seules du père Lejeune, ont suivi leurs maris à Port-Royal ; mais lui est resté à La Hève, il y est mort ; son fils Pierre, 1<sup>er</sup> du nom, celui que mentionne la Déclaration de Belle-isle, s'y est marié et y est mort ; et c'est encore à La Hève, qu'en 1686, nous retrouvons leur trace, dans la personne des trois enfants de Pierre Lejeune premier du nom. Voici leurs noms : Pierre dit *Briard*, âgé de 28 ans, Martin âgé de 25 ans, et Jeanne âgée de 24 ans. Ils paraissent parfaitement acclimatés en ce lieu, et vivant familièrement avec les Métis de ce canton, où ils figurent fréquemment dans les actes religieux.

L'étude fort détaillée que nous avons faite de cette famille, de ses habitudes, et de la promiscuité de son existence avec celle des Métis et des Sauvages, nous a conduit à certaines conclusions qu'il n'est pas inutile d'exposer ici, parce qu'elles jettent une assez vive lumière sur les temps primitifs de l'Acadie.

Nous avons déjà exposé tout à l'heure comment une partie de la famille Martin s'habitua à vivre et à s'allier avec les familles des Micmacs ; or c'est un fait qui se remarque à diverses reprises surtout, comme nous le verrons, parmi les premières familles immigrantes. Tant qu'il ne vint dans ce pays que des aventuriers célibataires, on peut dire que tous ceux qui s'y fixèrent définitivement, s'assimilèrent graduellement aux usages des Micmacs, à leurs préoccupations, à leurs plaisirs et à leurs pratiques ; quelques-uns fondèrent des familles de sang-mêlé, qui ne différaient guères de leurs parents sauvages.

Les premières familles amenées par Rasily subirent elles-mêmes cette fâcheuse influence ; étant peu nombreuses et isolées, elles tendaient insensiblement à former leurs habitudes et leur vie sur le milieu qui les entourait. Un petit nombre d'entre elles parvenaient seules à se défendre sérieusement contre cet entraînement ; et si D'Aulnay n'était pas venu promptement et énergiquement réagir contre cette absorption, en multipliant le nombre des immigrants, en établissant des missionnaires, et en donnant lui-même l'exemple d'un travail progressif et bien ordonné, c'est

à peine s'il serait resté quelques germes de la tradition civilisée que les immigrants apportaient avec eux.

C'est pourquoi l'on observe chez plusieurs des familles qui datent de la première époque (1630 à 1640), une dénaturation plus notable, un penchant plus prononcé, pendant les premières générations, à s'allier avec les sauvages, et à vivre avec eux. L'histoire de la famille Lejeune nous offre précisément un spécimen bien caractérisé de ces premiers immigrants de l'Acadie, et nous fournit ainsi l'occasion de nous rendre compte de la situation des Français en ce pays au moment où Razilly en prit possession.

Nous avons vu plus haut comment cette famille vint de France en Acadie à une époque un peu indéterminée, vers 1630 ou 1635. Le Père était accompagné de sa femme, d'une fille nommée Edmée, et d'un fils nommé Pierre, tous les deux nés en France : la première en 1622, et le deuxième un peu après ; un troisième enfant, Catherine, a dû naître après 1630, soit un peu avant le départ de France, soit après l'arrivée. Sont-ils venus à La Hève avant Razilly, ou avec lui ? Nous n'en savons rien. Nous connaissons l'envoi de plusieurs navires en Acadie par des négociants de Bordeaux et de St-Jean de Luz, avant 1630, pour faire la traite des fourrures ; Lejeune aurait pu être commissionné par eux ; mais étant venu en ce pays avec sa famille, il est plus probable qu'il aura fait partie de l'expédition du Commandeur.

En tout cas, il est certain que Lejeune a dû venir de fort bonne heure sur ces côtes, puisque sa fille Edmée a pu s'y marier avec François Gautherot en 1635 ou 1636. Supposons donc qu'ils soient arrivés à La Hève avant Razilly : que trouverent-ils sur ce littoral sauvage ? quelle existence fut la leur ?

Ils y rencontrèrent parmi les indigènes quelques Français aventuriers ; les uns étaient d'anciens compagnons de Biencourt et de Latour, les autres des déserteurs de navires qui de temps à autre étaient venus se joindre aux premiers. Ces aventuriers vivaient de chasse et de pêche, ramassant des pelletries par eux-mêmes, et chez les Micmacs leurs voisins ; ils troquaient ces pelletries avec les pêcheurs de morue, contre de la poudre, du fer, des armes et de l'eau-de-vie.

Beaucoup d'entre eux vagabondaient constamment dans les bois avec les Sauvages, mais plusieurs, qui avaient contracté des unions plus ou moins stables avec des *squaws*, avaient construit

des huttes aux environs de La Hève, où ils se retiraient une partie de l'année avec leur famille ; ils vivaient du reste absolument à l'indienne, et ce groupe bigarré n'était réellement qu'un rudiment de civilisation, planté très grossièrement au milieu de la sauvagerie. Ce fut dans ces conditions que Lejeune dut créer son installation, avec les quelques ressources que put lui fournir le navire qui l'apportait ; et ce fut là peut-être que madame Lejeune mit au jour, en 1635 ou 1636, son troisième enfant, *Catherine*, qui devait épouser François Savoye vers 1652.

Lorsque Razilly arriva avec des matériaux, des outils, des ouvriers de toutes sortes, la position des Lejeune et des autres Français s'améliora sans doute sensiblement ; les logements (je n'ose pas dire les maisons) que l'on construisit avec de grosses charpentes empilées et bien assemblées, commencèrent à prendre une tournure d'habitude humaine ; on cultiva quelques légumes que l'on put mêler avec le poisson et le gibier ; il est même probable que, dès le principe, Razilly ait amené quelques vaches. Cependant la situation ne se modifia pas de suite très notablement dans les habitudes de l'existence : nos courreurs de bois étaient assouplis, par une longue durée, à la vie des sauvages ; leurs enfants métis élevés par les squaws, ne différaient guères dans leur éducation, dans leurs jeux, dans la formation de leurs idées, des enfants Micmacs ; or ce fut au milieu d'eux que furent élevés les enfants de Lejeune, absolument abandonnés à eux-mêmes.

Il est possible que sa fille aînée Edmée, qui déjà était un peu grandette quand elle quitta la France, eût conservé quelques salutaires traditions de son éducation première, et qu'elle ait pu devenir une bonne ménagère, dans l'habitation que son mari créa à Port-Royal ; cependant nous devons convenir que l'histoire de la Famille Gautherot et la conduite de leur gestion agricole, peut laisser planer bien des doutes sur les soins et l'économie domestique d'Edmée Lejeune.

D'autre part, comme le père Lejeune, celui qui avait amené les siens en Acadie, resta toujours à La Hève, même lorsque D'Aulnay se transporta à Port-Royal, il est probable que son fils Pierre, continuant à vivre avec ses compagnons d'âge (Métis ou Micmacs), leur devint semblable en beaucoup de points. Après la mort de son père, ce fut lui qui continua la lignée des Lejeune ; il dut se marier vers 1654, puisque l'aîné de ses enfants naquit en 1656 ;

c'est lui que vise la Déclaration de Belle-isle ci-dessus rapportée, et qui le désigne comme étant venu de France ; en effet il était bien né en France, mais il vint de France avec son père ; c'est lui que nous indiquerons sous le nom de Pierre Lejeune, premier du nom.

Quelle fut son existence ? qui épousa-t-il en 1654 ? nous n'avons aucune donnée positive à ce sujet ; mais tandis que ses deux sœurs, Edmée femme de Gontherot, et Catherine femme de Savoye, vivaient avec leurs maris à Port-Royal, il est visible qu'il passa la plus grande partie de sa vie, dans le commerce habituel des Métis, et des Sauvages, à La Hève, où nous retrouvons en 1686, ses trois enfants : *Pierre Lejeune*, que nous appellerons 2<sup>ème</sup> du nom, agé de 28 ans, marié avec Marie Thibaudeau, la fille du fondateur de Chipody ; — *Martin Lejeune*, 25 ans, marié avec Jeanne, sauvage de nation, (c'est ainsi du moins que s'exprime le recensement, mais nous savons par les Actes de Port-Royal, qu'elle s'appelait Jeanne-Marie Godet, et qu'elle sortait d'une famille métisse de La Hève ; Martin en a déjà plusieurs enfants) ; — enfin *Jeanne Lejeune*, âgée d'environ 27 ans, mariée à un nommé François-Joseph, sans nom de famille, et qui paraît avoir été un métis.

Sur ces trois enfants issus de Pierre Lejeune, 1<sup>er</sup> du nom, un seul a donc été se marier à Port-Royal, avec une Acadienne de race pure : c'est Pierre Lejeune 2<sup>ème</sup> du nom, et surnommé *Briard* par ses contemporains. Encore faut-il signaler qu'il avait conservé pour une forte part les habitudes grossières et instables des Micmacs : la correspondance du Gouverneur (M. de Menneval) le représente, en 1689, comme un coureur de bois, chasseur et vagabond, *une espece de Sauvage*, servant d'intermédiaire entre les indiens et les traitants de pelleteries grands vendeurs d'eau-de-vie parmi les tribus Micmaques : " Vivant moitié avec ceux-ci, " et moitié avec les Français, il se sauvait avec sa famille dans " les solitudes rocheuses des côtes de l'Est, dès qu'il avait maille " à partir avec les autres habitants, ou avec la justice ". C'était une espèce d'aventurier, dans le genre de l'*Oeil de Faucon*, célébré par Cooper.

Aussi quoique son mariage avec la fille de Thibaudeau Peût rapproché des Européens et de la vie civilisée, il resta toujours plus ou moins un rodeur. De 1690 à 1699 il demeura assez assi-

dûment à Port-Royal, dans une habitation qu'il devait sans doute à son beau-père ; il y nourrissait quelques bestiaux, mais il revint vite à son ancienne existence. On ne le voit plus figurer ensuite dans aucune des paroisses acadiennes. La plupart de ses nombreux enfants (il en avait déjà sept vivants en 1699) se reportèrent sur les Côtes de l'Est, au milieu des Métis et des Micmacs.

Martin, le frère de Pierre Lejeune, ne quitta jamais La Hève, et épousa une métisse de la famille des Gaudet ; il n'eut jamais d'aventures comme son frère ; il paraît avoir vécu paisiblement de chasse et de pêche, avec un peu de bétail, entouré de ses enfants, aussi posément que pouvait le faire cette race d'hommes instable et agitée ; ses fils et ceux de Pierre furent la souche de plusieurs familles Lejeune, dont les descendants existent encore probablement aujourd'hui, dans les comtés de Queen's ou de Lunembourg.

Néanmoins à partir de 1700 la famille des Lejeune paraît à peine çà et là dans les recensements ; ils avaient cependant soigneusement conservé leur nom, leur tradition et leur langage ; ils recevaient régulièrement l'instruction religieuse et les sacrements, par les missionnaires en tournée ; ils avaient même conservé certaines pratiques de la vie civilisée, et entretenaient quelques bestiaux et quelques cultures. Mais telle était l'habitude dans les recensements : on n'y comprenait jamais que les habitants réguliers, à domicile fixe, et cultivateurs ; on y néglige toujours l'élément métis, dès qu'il n'est pas domicilié dans les paroisses et seigneuries agricoles. Voilà comment les Lejeune et bien d'autres familles très françaises, bien que métisses, sont omises sur les listes, ou n'y paraissent que par intermittences.

De 1693 à 1698, il se produisit cependant un fait assez singulier à Port-Royal : ce fut l'apparition et même le séjour, dans cette seigneurie, de presque toute la famille Lejeune, accompagnée de plusieurs autres Métis alliés avec elle. Ainsi nous y trouvons, avec sa femme et ses enfants, Pierre Lejeune qui avait épousé la fille de Thibodeau vers 1686 ; sa sœur, qui s'était mariée avec le métis Jean Gaudet en 1675 ; un autre métis ou Micmac, qui avait épousé une autre Jeanne Lejeune, vers 1672, et qui est nommé François-Joseph sans autre désignation dans le recensement de 1693 ; enfin on y trouve aussi la branche cadette des Martin avec tous les Métis qui en dépendent. Tous sont venus

se fixer, avec des cultures plus ou moins rudimentaires, au chef-lieu de la colonie Acadienne. Est-ce à cause du mariage de Pierre Lejeune avec Marie Thibaudeau ? Est-ce pour se rapprocher des Gautherot, des Savoye, et de leurs autres parents de Port-Royal ? Nous ne pouvons rien en savoir. Mais ils n'y restèrent que quelques années : à partir de 1700, tous sont retournés à La Hève, excepté le fils aîné des Martin ; là ils rejoignirent leurs cousins Métis, enfants de Martin Lejeune, de François Gaudet, et autres ; ils y épousèrent probablement des filles du même sang et se fondirent dans la masse des Bois-Brulés qui peuplaient ce quartier excentrique. Deux ou trois seulement des enfants de ce Lejeune que l'on appelait Briard, revinrent un peu plus tard, filles ou garçons, rejoindre leurs parents Thibaudeau, à Port-Royal et aux Mines, comme le recensement en témoigne.

C'est ainsi que la famille Lejeune a vu se perpétuer quelque lignée de race blanche dans les paroisses Acadiennes, bien que la plupart de ses membres aient été dès l'origine se fondre avec les Bois-Brulés, dont le district de La Hève était le quartier général. Dans ces paroisses, ils se sont trouvés très peu nombreux relativement surtout à l'ancienneté de leur origine ; leur nom lui-même a souvent subi de graves altérations : sur les listes de proscrits de 1755, on trouve des Lagerne ou Legerne, ce qui est probablement une altération anglaise de leur nom ; en d'autres lieux ils sont devenus des Young ou des Lagenne. Mais quelles que soient les causes multiples qui ont réduit leur nombre, ou dénaturé leur appellation primitive, on en retrouve plusieurs branches. Mr Placide Gaudet de Shédiak, qui est si bien renseigné et si compétent, dans tout ce qui concerne les généalogies acadiennes, a signalé, dans le *Moniteur Acadien* du 30 avril 1889, l'existence de la postérité et du nom des Lejeune, tant à la fin du siècle dernier qu'aujourd'hui même, à l'île St-Jean, et au Petit-Rocher sur la Baie des Chaleurs.

Nous verrons tout à l'heure que cet entraînement vers les habitudes de la vie indienne se remarque assez souvent chez les familles qui remontent aux temps primitifs de l'Acadie ; il en résulta des croisements qui datent presque tous de cette époque. Il ne faudrait pas s'imaginer cependant que cette déchéance de la vie civilisée vers la vie sauvage, tint uniquement au désordre des mœurs ; on peut dire même que les vices du libertinage furent

des cas exceptionnels. Le plus grand nombre de ces unions furent ou devinrent des mariages réguliers et bénits par l'Eglise. Les missionnaires opéraient des visites périodiques parmi les cantonnements et les campements escarpés et solitaires occupés par ces Métis. Les registres de Port-Royal relatent dans des chapitres spéciaux, les tournées des curés sur les côtes de l'Est, et leurs actes sont tenus comme ceux que l'on retrouve plus tard, dans les paroisses Acadiennes, aux temps malheureux de 1766 à 1800.

Les unions avec les squaws et les métisses furent très souvent le résultat de la nécessité, et des intérêts naturels de l'homme abandonné à lui-même, ou séparé des traditions saines et saintes qui ont présidé aux débuts et au développement de la civilisation humaine. Aussi ces unions se rarefient-elles graduellement, à mesure que les familles purement françaises se constituent solidement, et se multiplient, si bien qu'après 1760, le fait d'une union même régulière entre un Acadien et une squaw devient un fait extraordinaire ; même avec une fille de La Hève, un mariage est tout à fait exceptionnel.

Ces circonstances nous ont tellement frappé que, lorsque nous rencontrons beaucoup de branches métisses portant un nom français, c'est pour nous une quasi présomption que la souche de cette famille se rattache, de plus ou moins près, à l'origine de la colonie.

Nous n'avons pas besoin d'avertir le lecteur que, dans cet exposé, nous avons dû recourir, dans une assez large mesure, aux inductions, et aux hypothèses rationnelles qui peuvent découler des faits connus, afin d'éclairer les notions incomplètes qui restent dans l'ombre ; chacun, sur ce point, peut en accepter ou en écarter ce qui lui conviendra ; mais nous avons cru devoir prendre ici cette liberté, afin de pouvoir, par cette exposition, donner une idée un peu plus claire de la manière dont les choses ont dû se passer, au moment de l'établissement des premières familles Acadiennes.

4<sup>me</sup> Famille. — GAUTHEROT. — François Gautherot, qui vint très probablement en Acadie avec Mr de Razilly, nous offre encore un exemple des nécessités que subirent les premiers Français débarqués en Amérique : né vers 1612, il se décida en 1636, un an après son arrivée, malgré les habitudes un peu grossières de la famille Lejeune, à épouser l'aînée des filles nommée Edmée,

de laquelle il eut 11 enfants, dont nous nous proposons de suivre la trace.

Voici ce qui concerne la Famille Gautherot dans les Registres de Belle-isle, paroisse de Locmaria, Déclaration 9<sup>ème</sup> :

“ Madeleine Mélançon fut mariée à St-Malo le 15 sept. 1763 à Charles Gautrot né aux Mines, le 4 octob. 1736, de Pierre Gautrot et d'Agnès LeBlanc ; ce Pierre Gautrot père de Charles était issu de François Gautrot et de Louise Aucoin, et ce dit François Gautrot décédé à St-Malo était descendu d'un autre François Gautrot mort à Port-Royal.”

Puis au Recensement de 1671 : François Gautherot figure comme âgé de 58 ans avec sa femme Edmée Lejeune de 49 ans. Ils ont onze enfants vivants : l'aînée Marie a 35 ans et elle a épousé Michel Dupuis ; le second Charles a 34 ans ; la troisième Marie a 24 ans, et elle s'est mariée à Claude Terriau ; puis arrive Jean âgé de 23 ans ; René et François jumeaux de 19 ans ; Claude, 12 ans ; Marguerite, 16 ans ; a épousé Jacob Girouard ; Charles, 10 ans ; Germain, 3 ans, et une autre fille.

En 1686 : François Gotro et sa femme Edmée Lejeune sont toujours à Port-Royal ; ils ont huit bêtes à cornes, et six montons. Claude Gotro, un de leurs fils âgé de 27 ans, marié à Marie Terriau, et une petite fille de 6 mois, demeurent avec eux. — Un autre fils, Charles Gotro âgé de 25 ans, marié à Françoise Rimbaut, vit aussi à Port-Royal, mais à part. Aucun des autres fils ne figure dans le Recensement.

En 1693 : François Gautherot est mort ; sa femme, qui a 71 ans, demeure chez son gendre Jacob Girouard à Port-Royal. Pas un seul de ses fils n'est mentionné en ce lieu ; mais Claude Gautherot se retrouve aux Mines, où il s'est établi avec sa famille : il a 32 ans, 4 filles, 11 bêtes à cornes, et 12 moutons.

En 1701, il n'y a plus aucun Gotro à Port-Royal ; mais Claude est toujours aux Mines avec tous les siens sur la Rivière des Gaspareaux, et tout près de lui nous retrouvons Charles Gotro son frère avec sa famille ; ils sont l'un et l'autre fort bien établis : Claude possède 20 bêtes à cornes, 30 moutons et 12 porcs ; Charles, 13 bêtes à cornes, 15 moutons et 13 porcs.

En 1707, Claude et Charles sont toujours sur la même Rivière ; mais nous découvrons en outre à Cobeguid, dans la seigneurie de Mathieu Martin, un François Gotro lequel, nous le verrons plus

loin, devait être né de l'un des fils du vieux Gotro qui avaient disparu ; ce François a déjà une certaine quantité de terre en culture, et possède huit vaches.

Claude a six enfants dont un garçon ; Charles en a neuf dont 5 garçons ; François est encore célibataire, mais il ne tarda pas à se marier, puisque au recensement de 1714 il avait déjà 4 enfants.

Ce recensement de 1714 nous présente six familles Gotro : quatre sur la Rivière des Gaspareaux, savoir : Claude seul avec sa femme et un jeune garçon ; son aîné Claude est marié et il a déjà huit enfants ; Charles Gotro est devenu veuf, il vit avec cinq filles et deux garçons ; un autre de ses fils Charles est déjà marié et a un garçon ; à Cobeguid François Gotro a eu de sa femme quatre enfants dont 3 garçons ; enfin un autre François Gotro, que nous supposons être un fils de Claude, a formé un nouvel établissement à la Grand-Prée, où il a deux enfants.

Tel est le bilan de la famille Gotro ou Gautherot en 1714. Le lecteur a pu déjà apercevoir les traces très évidentes de cette influence néfaste qu'exerçait sur les familles primitives les entraînements de la vie sauvage. Presque tous les fils de François Gautherot ont déserté la maison paternelle, une fois arrivés à l'âge viril ; deux seulement sont toujours restés, sans broncher, attachés au foyer domestique, et à la culture du sol : Claude et Charles, qui se marièrent à Port-Royal du vivant de leur père avant 1686. Après la mort du chef de la famille, ils passèrent l'un et l'autre aux Mines avec leurs femmes et leurs enfants, et leurs établissements y devinrent rapidement prospères et considérables.

Aucun des cinq autres garçons de Gautherot, ne figure plus dans aucun recensement après 1671 ; aucun n'a laissé de traces dans aucune des Seigneuries agricoles de l'Acadie. Un seul d'entre eux paraît avoir fait exception d'après les Déclaration de Belle-isle : c'est François Gautreaux, lequel ayant sans doute épousé une Acadienne, eut pour fils, vers 1687 ou 1688, ce François Gautreaux que nous avons trouvé en 1707 à Cobeguid, qui s'y maria peu d'années après, et duquel naquit en 1714 Pierre Gautreaux ; c'est ce Pierre Gautreaux qui est mentionné avec sa femme Agnès le Blanc, dans les Registres de Belle-isle, 9<sup>ème</sup> Déclaration de Locmaria, comme étant le Père de Charles Gautreaux marié à Belle-isle en 1763.

Il est difficile d'expliquer autrement, la présence de François Gautreaux à Cobequid en 1707 et sa filiation, car la Déclaration de Belle-isle dit positivement que François Gautreaux, mari de Louise Aucoin, était le fils d'un autre François Gautreaux mort à Port-Royal ; or quel est cet autre François Gautreaux ? Ce n'est point certes le chef de la famille, qui mourut quelques années après 1686, âgé de 75 ans ; le seul François Gauthereaux qui put alors être le père du Gautreaux qui s'établit à Cobequid, c'était le quatrième fils de Pierre Gautreaux, né à Port-Royal en 1652 ; c'est-à-dire un de ces quatre garçons qui disparurent des recensements à partir de 1671, et que les Registres de Belle-isle remettent ainsi en lumière.

Né en 1652, ce François Gauthereaux a sans doute couru les bois pendant sa première jeunesse ; revenu à Port-Royal vers 1680 il s'y sera marié sans s'y fixer d'une manière stable, de sorte qu'il ne figure point au recensement de 1686 ; ce ne fut qu'au bout de quelques années qu'il y revint avec les siens, pour se rapprocher des parents de sa femme, et ce fut là, comme l'indique la mention des Registres, qu'il mourut. Cette mort dispersa sans doute sa famille, et l'un de ses fils, François, qui en 1700 avait de 16 à 18 ans, se dirigea sur la seigneurie de Mathieu Martin qui avait été le contemporain et peut-être même le compagnon de son père et de ses oncles ; il s'y fixa, s'y maria avec Louise Aucoin un peu après 1707, et ayant été enlevé lors de la proscription, il alla finir ses jours à St-Malo en 1763 à l'âge de 76 ans.

Que sont devenus tous les autres fils de François Gautherot, le compagnon de Razilly et le fondateur de la famille en Acadie ? Sur sept garçons il nous en manque quatre : l'aîné de tous, Charles né en 1638 ; le second, Jean, qui était né en 1648 ; le troisième, René, en 1652 ; et le septième, Germain, né en 1668. Il est très probable qu'il en fut d'eux comme de leurs cousins Lejeune : nés dans un temps où les familles françaises étaient clair semées, et alors que les habitudes agricoles étaient encore toutes récentes parmi les premiers immigrants, les fils Gautherot entretenaient des relations fréquentes avec la famille de leur mère Edmée Lejeune ; ils étaient en communication ordinaire avec les jeunes métis de La Hève et avec les Micmacs ; ils eurent donc à subir dès lors les mêmes entraînements, et ils contractèrent les mêmes goûts que la jeunesse de cette époque. Quand ils atteignirent l'âge d'homme,

ils se mêlèrent de plus en plus avec cette population bariolée et ils y formèrent des unions, régulières peut-être, mais qui les éloignèrent définitivement de la société civilisée.

On peut constater au contraire que toutes les filles de Gautherot demeurèrent autour de la maison paternelle, et épousèrent des Français; ce qui confirme la probabilité de l'émigration des garçons dans les cantonnements sauvages: si en effet aucune n'a suivi l'exemple de ces jeunes gens, c'est qu'il est toujours plus difficile, à une fille qu'à un jeune homme de s'allier avec une race inférieure.

Cette histoire de la famille Gauthereaux nous montre de nouveau, combien les enfants des premières familles acadiennes s'adonnaient vite et facilement au désir de quitter la maison paternelle, pour aller courir les bois. On y comptait six garçons en 1671, trois seulement firent souche parmi les cultivateurs de pur sang européen; les autres se confondirent avec leurs enfants dans la masse des Bois-Brulés.

5<sup>ème</sup> Famille. — PESSELET ou Pincelet. — Elle ne figure pas dans le recensement de 1671, mais son nom nous est révélé par les recensements de 1686, de 1693, et de 1698. Nous avons cru longtemps que ce mot était une transformation du nom anglais de Isaac Peseley, qui figure dans certains actes de ce temps; mais la nature des Registres de Belle-isle, paroisse de Sauzon, 2<sup>ème</sup> Déclaration, nous a tiré de cette erreur. En voici le texte:

“ Claude Pitre est né au Port-Royal le 13 mai 1700 de Marc Pitre et de Jeanne Brun du dit Lieu; et Marc Pitre est né en 1674 de Jean Pitre flamand d'origine et de sa femme Marie Pincelet de la ville de Paris. ”

C'est une des très rares Déclarations qui mentionne le lieu d'origine; et, dans le même alinéa, nous apprenons que les Peselet (corruption de Pincelet) étaient de Paris, et que Pitre, déformation du nom *Peter*, était Flamand. Cette origine des Pitre avait été déjà indiquée en 1864 par M<sup>r</sup> Beamish - Murdoch. Mais nous laisserons un instant la famille Pitre de côté, pour suivre l'histoire des Peselet.

Voici ce que nous trouvons au recensement de 1671: “ Barbe Boyols, veuve de Savinien de Courpon, a eu huit garçons qui sont en France et 2 filles mariées en ce pays, savoir: Rose Boyols mariée à Pierre Commeaux, et Marie Boyols mariée à

“ Jean Pitre. ” Puis en 1686 nous trouvons que Jean Pitre est mort, et que sa veuve reste avec cinq garçons, inscrite sous le nom de Marie Pesselet ; en 1698 et 1699 elle est remariée à François Robin, toujours sous le nom de Marie Pesselet, et encore en 1701, elle est ainsi désignée.

De cet exposé il résulte que la vieille veuve Barbe Boyols, se nommait Boyols de son nom de fille, mais qu'elle a été mariée en première nocés à Peselet ou plutôt Pincelet, à Paris. Elle en a eu deux filles et peut-être des garçons. Elle est partie de Paris avec toute sa famille pour l'Acadie ; elle y est devenue veuve, et elle s'est remariée avec un nommé Savinien de Courpon, lequel est mort à son tour avant 1671 ; après cette mort, tous les fils qu'elle avait eus de Courpon, et peut-être même ceux de Pesselet, sont retournés en France au nombre de huit, et Barbe Boyols est restée à Port-Royal avec ses deux filles, Rose âgée de 40 ans environ qui avait épousé Pierre Commeaux vers 1648 ; et Marie âgée de 26 ans mariée peu d'années avant 1671 avec Jean Pitre.

Nous ajouterons que nous considérons comme probable l'identité de son premier mari Pesselet (dont le nom aurait été défiguré) avec Isaac Peseley, qui fut en 1640 un des délégués chargés de l'information dirigée contre Latour. Or comme ces délégués furent choisis parmi les plus anciens notables du pays, il y a lieu de penser que ce Pesselet fut un des compagnons de Razilly. Il ne paraît pas qu'aucun de ses fils ait fait souche en Acadie, mais il se pourrait que lui-même ait eu des enfants illégitimes avec une sauvagesse, d'où serait sortie une famille métisse mentionnée dans les actes de Port-Royal, sous le nom de Pisnet ou Pisset.

Quoi qu'il en soit, il est certain que tous les Commeaux, les Pitre et leurs alliés, sont issus par les femmes de la famille Pesselet ou Pincelet.

6<sup>ème</sup> Famille. — MÉLANSON. — Nous avons toujours pensé, dès avant 1860, que les Melanson relatés dans le Recensement de 1671 étaient d'origine écossaise et sortaient de la colonie établie à Port-Royal par le C<sup>te</sup>. de Stirling ; mais aujourd'hui il ne peut rester aucun doute à ce sujet. Voici le texte des Registres de Belle-isle, paroisse de Sauzon, 18<sup>ème</sup> Déclaration :

“ Marguerite Melançon femme de Jean Baptiste LeBlanc dit  
 “ des Sapiņs, née aux Mines, paroisse S<sup>t</sup> Charles, en 1724, de  
 “ Joseph Melançon et de Marguerite LeBlanc ; le dit Joseph

“ Melançon issu de Philippe Melançon et de Marguerite Dugast,  
 “ et ce Philippe Melançon descendu de Pierre Melançon sorti  
 “ d'Ecosse, marié, abjuration faite, à Anne Mins du Port-Royal et  
 “ tous deux décédés en la paroisse de St-Charles.”

Cette mention, on le voit, est parfaitement claire, et elle est répétée en plus de dix endroits de ces mêmes registres. Le recensement de 1671 porte deux frères Melanson : l'un, Pierre âgé de 38 ans et l'autre âgé de 28 ans ; ils étaient donc nés en 1633 et en 1643, et si, comme nous le pensons, ils sortaient de la Colonie Ecosseise de Port-Royal, c'est avec leur père que Mr D'Aulnay eut à prendre des arrangements, lorsqu'il installa son manoir et ses vassaux à Port-Royal ; mais leur famille y était établie dès le temps de Razilly et même avant lui.

Pierre Melanson se maria entre 1660 et 1664, avec Marie Mins alors âgée de 21 à 25 ans, et qui devait être la sœur de Mins d'Entremont ; et Charles Melanson épousa Marie Dugast vers 1663 ou 1665 ; les Mins et les Dugast figuraient parmi les principaux notables en Acadie.

Nous disons que Marie Mins femme de Philippe Melanson était la sœur de Philippe Mins d'Entremont ; il paraît difficile en effet qu'elle ait pu être sa fille. Mins arriva avec Latour en 1651 ; il fut concessionnaire de Pombkou en 1653 ; son fils aîné Philippe naquit en 1659 : il n'est donc guère probable qu'il ait pu avoir une fille nubile en 1664 époque à peu près certaine du mariage de Philippe Melanson dont le fils aîné avait 20 ans en 1686. Ce mariage le mit en relation avec les familles les plus considérables du pays : sa fille aînée épousa Jacques de Latour, beau-frère du Sr de Belle-isle Seigneur des Mines vers 1684, et c'est ainsi sans doute qu'il fut préposé à la tête de cette Seigneurie.

Les deux frères Melanson figurent au recensement de 1671, avec leurs femmes et leur famille. Pierre est un de ceux qui ont refusé au Curé de Port-Royal, de déclarer l'état de leur situation, mais nous la connaissons approximativement par le recensement de 1686 ; il devait avoir alors 2 garçons et 2 filles. Charles son frère avait 4 filles. Tous les deux paraissent abondamment pourvus de bétail.

En 1686 : Pierre Melanson dit La Verdure a quitté Port-Royal pour aller établir, aux Mines, une seigneurie nouvelle pour le

compte des Le Borgne de Belle-île et des Latour, auxquels il était allié par sa femme. Il a quatre fils : Philippe âgé de 20 ans ; Pierre 16 ans, Jean 5 ans, et un qui venait de naître la veille du recensement (Paul) ; plus 5 filles dont l'aînée Cécile a 14 ou 15 ans ; il a 31 bêtes à cornes et 8 moutons.

Charles Mélanson, resté à Port Royal, est porté pour sept enfants : Charles âgé de 11 ans, Pierre et Ambroisse âgés de 1 an, et 4 filles ; il avait alors 20 bêtes à cornes et 11 moutons. En 1698 il avait 5 garçons : Charles, Pierre, Ambroise, Claude et Jean, et 4 filles dont deux de mariées ; 30 bêtes à cornes, 32 moutons et 76 arbres fruitiers.

Reportons-nous maintenant de suite au recensement de 1714. Nous retrouvons aux Mines le vieux Pierre Mélanson avec sa femme, et rangés tout autour d'eux sur leurs fermes, leurs quatre fils : Philippe avec 2 garçons et 5 filles ; Pierre avec 2 garçons et 4 filles ; Jean avec 3 garçons et 2 filles ; Paul tout jeune marié qui n'a pas encore d'enfants. Au Port-Royal, la veuve de Charles Melanson, et ses cinq fils : Charles le fils aîné a 2 garçons et une fille ; Ambroise, quatre garçons et 2 filles ; Pierre, une fille ; Claude, sans enfants ; et Jean âgé de 24 ans tout jeune marié encore sans enfants.

Voilà donc une famille qui, dans l'espace de 43 ans, de 1671 à 1714, à travers 8 recensements nominaux, ne nous offre pas l'exemple d'une seule déperdition même passagère ; à chaque génération, tous les garçons sont restés groupés autour du père de famille, et arrivés à l'âge viril tous se sont mariés, et ont fondé une nouvelle ferme. Cette famille est cependant une des plus anciennes, la plus ancienne peut-être parmi les familles de sang pur (sauf les Latour) ; mais ces écossais ont toujours vécu depuis 1628 à Port-Royal, dans un milieu exclusivement européen, formé par les familles envoyées par le comte de Stirling, et par quelques-uns des Français qu'avait amené Razilly ; très différente en cela du premier établissement de La Hève, où dominaient l'élément micmac, et les enfants métis issus des anciens compagnons de Biencourt et de Latour.

Pierre Mélanson offre un singulier type qui tranche sur le caractère général des Acadiens : il était taciturne, ayant assez peu d'entregent, et même acariâtre. Bien qu'il ait été le représentant du seigneur des Mines, où féodalement, il remplissait à

peu près le rôle de *Procureur Fiscal*, il ne fut pas à proprement parler le fondateur des Mines. Si Pierre Thériot n'était pas venu s'installer sur une Rivière distincte de la sienne, avec ses parents et ses amis, on peut croire, comme nous l'avons fait remarquer dans la *Colonie féodale*, que la Seigneurie des Mines eût mis beaucoup plus de temps à se peupler.

Il est même probable que Pierre Tériot, qui fut toujours en mauvais termes avec Mélançon, obtint des Seigneurs directement, et sans l'intermédiaire de celui-ci, une grande concession territoriale sur la Rivière des Habitants, où il attira par son caractère engageant et la générosité de ses allures, plusieurs jeunes ménages ; là il rétrocéda, et peut-être leur sous-inféoda, des portions de sa grande tenure, ainsi que firent plus tard Thibodeau et Blanchard dans le district de Chipody.

Quoi qu'il en soit, Mélançon, en se désaisissant de sa ferme de Port-Royal, apportait aux Mines d'abondantes ressources, et son établissement personnel prospéra rapidement ; son frère fut également un des plus riches cultivateurs de Port-Royal ; leur famille multiplia donc rapidement. De sorte que, s'il est permis d'assimiler aux clans Ecossais les familles Acadiennes dont plusieurs offrent aujourd'hui plusieurs milliers d'hommes portant le même nom, on peut dire que les frères Mélançon ont été les chefs de l'un des clans acadiens les plus nombreux et les plus importants.

7<sup>ème</sup> Famille. — DUGAST. — Voici l'extrait des Registres qui concerne cette famille : 15<sup>ème</sup> Déclaration de la paroisse de Saumon : " Alain Leblanc est né aux Mines en 1731 de Claude Leblanc et de Jeanne Dugast ; celle-ci était fille d'Abraham Dugast et de Marie Guilbaut, lequel Abraham était issu d'un autre Abraham Dugast venu de France avec sa femme. "

Maintenant à quelle époque est-il venu de France ? La correspondance officielle qui est déposée aux Archives de la Marine à Paris, fait mention d'une terre possédée par Dugast avant 1640 ; et il est cité à diverses reprises comme un des plus anciens habitants de l'Acadie, notamment lorsque M<sup>r</sup> de Menneval fit dresser l'état des travaux que D'Aulnay avait exécutés pendant sa vie. (Voir *Colonie féodale*, *Notes de la 1<sup>ère</sup> série*.)

Au recensement de 1671, il est porté comme âgé de 55 ans ; il a eu de sa femme, Marguerite Doucet, 3 garçons et 5 filles ; l'aîné des garçons à 19 ans. Abraham Dugast a été amené en

Acadie pour avoir soin des armes et pour les réparer au besoin, car il était armurier de son état. Sa femme se nomme Marguerite Doucet; d'après l'âge de ses enfants, elle a dû naître de 1630 à 1632; ce n'est donc pas la fille de Pierre Doucet porté dans le recensement de 1671, puisque ce dernier est né en 1620; mais nous pensons qu'elle pourrait être plutôt la fille de Germain Doucet de la Verdure, l'ancien lieutenant de D'Aulnay, et probablement la sœur de Pierre Doucet ci dessus mentionné.

S'il en est ainsi, à quelle époque s'est-il marié avec elle? ce mariage dut avoir lieu vers 1648, car les fragments des Registres de Beaubassin que nous possédons, nous apprennent qu'une de ses filles, qui a dû être l'aînée, naquit entre 1648 et 1650. S'il fallait s'en rapporter sans examen aux Déclarations de Belle-isle, Abraham Dugast ne serait arrivé en Acadie qu'à cette époque; car la Déclaration porte qu'*Abraham Dugast est venu de France avec sa femme*. Mais nous savons, par une lettre de Desgoutins, que Dugast était déjà propriétaire d'une tenure fermière en Acadie en 1640, et d'autre part il est cité dans un mémoire sur l'Acadie déposé aux Archives de la Marine, comme étant un des plus anciens habitants de ce pays; cet homme est donc arrivé en Acadie avant 1640.

Pour expliquer la Déclaration de Belle-isle, il faut admettre, d'autre part, que Dugast est bien venu de France en même temps que Marguerite Doucet, et peut-être même avec elle, avant de l'avoir épousée; il serait donc alors parti à la même époque que Germain Doucet de La Verdure, celui-ci venant de France avec sa famille et entre autres avec sa fille Marguerite, qui aurait eu à cette époque huit ou dix ans, puisqu'elle se maria vers 1647.

Tout ceci du reste s'explique très aisément. Doucet était le Major de d'Aulnay, au même titre que Mins D'Entremont fut douze ans plus tard le Major de Latour. Comme lui il amena en Acadie une troupe de recrues; et parmi ces recrues figurait sans doute Dugast à titre d'armurier, de même que Jacob Bourgeois vint alors comme chirurgien militaire. Doucet amenait avec lui au moins deux enfants: Pierre, qui était né en 1621, et que nous retrouvons âgé de 50 ans en 1671, et Marguerite née quelques années plus tard, et qui épousa Dugast.

Tous ces détails semblent indiquer que l'arrivée de Doucet et de ses hommes dut avoir lieu entre la mort de Razilly (1636), et

l'année 1640, époque où Dugast était déjà propriétaire en Acadie.

Quelques années après, en 1647, ce dernier âgé de 29 ans épousait la fille de son ancien commandant. Dans l'intervalle il avait pris en censive du sieur D'Aulnay une tenure foncière ; l'armurier était devenu cultivateur ! c'est ainsi du reste qu'il en était arrivé à Jacob Bourgeois le chirurgien, à Pitre le taillandier, à Comeaux le tonnelier, à Mélanson le tailleur, etc., etc. ; les enfants du major Doucet lui-même cultivaient leurs habitations ! Abraham Dugast conduisit son entreprise avec activité et intelligence ; en 1671 il était un des plus riches habitants de Port-Royal, et possédait un troupeau de dix-neuf bêtes à cornes ; il avait alors huit enfants, qui tous l'aidaient efficacement dans ses travaux.

L'aîné de ses fils, Claude, né en 1652, épousa Françoise Bourgeois en 1676 ; il demeura dans la paroisse de Port-Royal, sur le petit fief paternel, où se perpétua sa postérité. Le second, Martin Dugast, disparaît des recensements pendant plus de 20 ans. Abraham, le troisième, né en 1663, épousa à 22 ans Jeanne Guilbaut, fit une courte station à Pombkou en 1686, d'où il alla s'installer définitivement aux Mines ; c'est de lui que sortirent les nombreuses familles Dugast de ce quartier, et c'est lui qui est visé dans la Déclaration de Belle-Isle ci-dessus énoncée. Le vieux Dugast l'armurier mourut vers 1698. En 1701 on trouvait son fils aîné Claude à Port-Royal avec 11 enfants, et son 3<sup>ème</sup> fils Abraham aux Mines avec 4 enfants. En 1707, nous trouvons toujours Claude à Port-Royal et Abraham aux Mines, mais il se trouve en outre à Port-Royal un Abraham Dugast avec 3 enfants, qui est évidemment un fils de Martin Dugast disparu après 1671 ; il ne peut en effet sortir que de lui, car les deux frères de Martin Dugast n'ont eu ni l'un ni l'autre aucun enfant qui portât le nom d'Abraham.

Nous rencontrons donc ici une famille qui a échappé à peu près à cette contagion funeste de la fièvre indienne qui exerça dans les premiers temps une si fâcheuse influence ; bien que la famille Dugast ait été une des premières établies en Acadie, les trois fils du premier émigrant se sont maintenus dans la tradition du foyer domestique et du travail ; nous les retrouvons, après 75 ans, représentés chacun par des branches bien établies sur leurs habitations, et cette postérité laborieuse s'accroît en développant ses cultures et ses progrès.

8eme Famille. — DOUCET. — Nous avons vu, en parlant de la famille Dugast, quelles étroites relations avaient existé entre le chef de cette famille et *Germain Doucet de la Verdure*, le major du sieur D'Aulnay. Nous avons vu également comment Germain Doucet dut venir de France, avec son fils Pierre et sa fille Marguerite, en même temps que Abraham Dugast ; mais dans le recensement de 1671, nous ne trouvons pas seulement Pierre Doucet, déjà âgé de 50 ans, et sa sœur Marguerite qui a épousé Dugast, nous rencontrons encore un autre Doucet, Germain.

Germain était âgé de trente ans ; ce n'est pas évidemment l'ancien lieutenant de D'Aulnay, qui aurait eu à cette époque plus de 70 ans ; nous avons donc cru pendant quelque temps qu'il s'agissait d'un second fils qui serait né en Acadie, 20 ans après le premier ; mais la lecture des déclarations de Belle-Isle a singulièrement ébranlé et modifié cette opinion. Voici en effet ce que contient la dix-septième déclaration de la paroisse de Sauzon.

“ Pierre Doucet est né aux Mines, en 1738, de Jean Doucet et de Madeleine Thériot ; celui-ci sortait de Charles Doucet, lequel était fils de Germain Doucet venu du Canada, et marié au Port-Royal, avec Marguerite Landry. ”

Cette déclaration ne peut concerner en rien Germain Doucet de La Verdure, qui avait débarqué en Acadie avant 1640, avec une bande d'hommes recrutés en France pour le service de D'Aulnay ; elle s'applique très exactement au contraire, au Germain Doucet que cite le recensement de 1671 ; ce dernier a en effet pour femme Marguerite Landry, mais s'il est venu du Canada en Acadie il est bien difficile qu'il ait pu être le fils du lieutenant de D'Aulnay. Il faudrait alors supposer que ce lieutenant, après la capitulation de Port-Royal en 1654, se serait retiré au Canada avec son plus jeune fils, en laissant en Acadie, son fils aîné Pierre avec sa fille mariée à Dugast ; ce jeune Germain Doucet serait alors revenu du Canada en Acadie quelques années après.

Toutes ces présomptions sont possibles, mais nous ne voyons aucun fait qui puisse les étayer. Acceptant donc, jusqu'à preuve du contraire, les termes de la déclaration de Belle-Isle, à savoir, que Germain Doucet cité dans le recensement de 1671, était étranger à la famille de Doucet de La Verdure, et émigré du Canada vers 1660, il se serait donc trouvé de la sorte en Acadie deux familles

Doucet : l'une ayant pour chef Germain Doucet de la Verdure, dont le fils Pierre a continué la lignée à Port-Royal ; l'autre dont le chef fut un Germain Doucet venu du Canada, lequel épousa à Port-Royal Marguerite Landry.

Germain Doucet de La Verdure, homme de confiance et lieutenant de D'Aulnay de Charnisay, est mentionné pour la première fois en 1640, dans le procès-verbal d'information contre LaTour ; après la mort de D'Aulnay en 1650, il devint le gardien de ses biens, et même le tuteur de ses enfants ; en 1654, c'est lui qui préside à la capitulation de Port-Royal, où il est dit qu'il est le beau-frère de Jacques Bourgeois. Il eut un fils, Pierre Doucet, que nous retrouvons au recensement de 1671 ; et nous pensons que Marie Doucet, la femme de Ambroise Dugast, était aussi sa fille ; l'un et l'autre de ces enfants ont dû naître en France, avant le départ du sieur de La Verdure pour l'Amérique.

Son fils Pierre figure dans le recensement de 1671, comme maçon, mais il est aussi cultivateur, il a 7 bêtes à cornes, des moutons et des terres en culture ; il a épousé Henriette Pelletret, sortie d'une de ces familles primitives de l'Acadie, qui n'ont fourni que des filles, comme les Baiols, les Joffrion, les Gougeon, etc., etc. L'âge de ce Pierre Doucet est assez incertain ; d'après les recensements de 1671, 1698 et 1701, sa naissance se rapporterait à 1620 ou 1622 ; mais ceux de 1686, 1693 et 1699 indiquent qu'il serait né entre 1634 et 1636. Pour moi je suis assez porté à croire qu'en 1671 et autres, son âge est un peu exagéré.

Il vécut toujours à Port-Royal, où nous le trouvons encore en 1701 ; il eut dix garçons : Toussaint né en 1663 ; — Jean né en 1665 ; — Pierre en 1667 ; — Louis en 1673 ; — René en 1678 : — Mathieu en 1686. Tous ces garçons ont laissé postérité, sauf Pierre né en 1667, et qui disparaît après 1686. Toussaint alla s'établir à Beaubassin avant 1698, il y épousa Marie Quessy ; Jean est établi et marié aux Mines dès 1693 ; Louis Doucet épousa Marguerite Girouard et se fixa à Beaubassin ; René et Mathieu restèrent à Port-Royal.

En 1714, la famille de Pierre Doucet de La Verdure était représentée par cinq branches : 2 à Port-Royal, 1 aux Mines et 2 à Beaubassin ; — un seul de ses fils, Pierre, disparaît des listes vers l'âge de 20 ans, soit qu'il ait décédé, soit qu'il ait été se fixer chez les Métis.

Les deux branches restées à Port-Royal étaient les familles de René Doucet et de Mathieu Doucet, qui étaient toujours restés près de leur père dans la maison patrimoniale. La branche des Mines est représentée par Jean Doucet et sa femme, Françoise Blanchard; et les deux branches établies à Beaubassin sont représentées par Toussaint Doucet, abusivement appelé François au recensement de 1714, marié à Marie Quessy d'une part, et par Louis Doucet de l'autre.

Ils ont tous ensemble 12 filles et neuf garçons; mais René et Mathieu Doucet de Port-Royal sont très récemment mariés, et n'ont encore que cinq enfants; le plus riche d'eux tous paraît avoir été Toussaint, lequel, établi à Beaubassin vers 1690 avec peu de bétail, possède dans les derniers recensements de 20 à 30 bêtes à cornes et 20 brebis.

La seconde famille Doucet était issue de ce Germain Doucet, venu du Canada en 1660, et marié en 1664 à Marguerite Landry; ils eurent sept garçons et 2 filles. Tous restèrent à Port-Royal où ils formèrent en 1714, sept familles qui comptaient à cette époque 32 enfants.

En 1730, sur la liste des assermentés de Port-Royal, nous trouvons le nom de tous les fils de Germain Doucet, sauf celui du cadet, Bernard, qui sans doute était mort, ou qui peut-être a refusé de signer, mais dont les enfants vivaient à Port Royal. Cette famille Doucet est représentée sur cette liste, par onze chefs de maison: Charles, — Laurent, — Jacques, — Claude, — Pierre — et Jean, tous fils de Germain Doucet; — Michel et Alexandre, fils de Laurent; — Claude, fils de Charles; — et Joseph Doucet, probablement fils de Jacques.

Après avoir décrit l'histoire de ces deux familles Doucet (ou de ces deux branches d'une même famille), selon l'interprétation que l'on donnera à la déclaration de Belle-Isle, il convient de mentionner la nombreuse lignée des Métis qui portèrent ce nom dans le quartier de La Hève. On trouve dans le registre des actes de l'église de Port-Royal et dans les archives de la Nouvelle-Ecosse plusieurs indications sur ces Doucet, qualifiés sauvages. Pour nous, nous ne mettons point en doute qu'ils n'aient été les descendants naturels ou légitimes de Doucet de La Verdure: l'un d'entre eux se nommait précisément Germain, et l'autre François, deux noms très usités par les Doucet.

Ces Métis ont pu être légitimes, parce que Doucet a pu devenir veuf après son arrivée, mais ils ont pu aussi être le résultat de quelque libertinage, comme il advint pour Mius d'Entremont. Ce dernier vint en Acadie dans une situation analogue à celle de Doucet, étant l'un et l'autre chefs de ces bandes armées qui se disputèrent l'Acadie ; or Mius a laissé plusieurs enfants naturels métis, et il se trouve aujourd'hui, fait assez bizarre, que l'on rencontre aux Forkes de Tousquet, comté de Yarmouth, un grand nombre de familles métisses portant précisément les noms de Doucet et de Mius, de sorte que les Bois brûlés, issus de ces deux chefs militaires de l'Acadie primitive, sont présentement réunis et agglomérés dans le même canton entre Pomkou (Pubnico) et Port-Royal.

9<sup>ème</sup> Famille. — PETITPAS. — Il n'est aucunement question des Petitpas dans les déclarations de Belle-Isle, mais ils sont fréquemment cités dans les documents des archives, et figurent même dans plusieurs actes publics et privés comme appartenant à l'une des familles les plus anciennes de l'Acadie ; notamment dans l'enquête sur les travaux et les constructions de D'Aulnay.

Voici d'abord ce que les recensements nous apprennent : nous trouvons en 1671, Claude Petitpas marié à Catherine Bugard ; il a 45 ans, et quatre garçons : Bernard âgé de 12 ans ; — Claude 8 ans ; — Jean 7 ans ; — Jacques 5 ans — et trois filles.

En 1686, Claude Petitpas, sieur de Lafleur, est greffier du tribunal ; il a avec lui sa femme Catherine Bugard et 11 enfants, savoir : Claude âgé de 23 ans ; — Jacques âgé de 19 ans ; — Paul 11 ans ; — Charles 10 ans ; — plus 5 filles. On voit que deux garçons ont déjà disparu de la maison ; Bernard qui aurait eu 27 ans, et Jean qui en aurait eu 22.

En 1693, Catherine Bugard, veuve de Petitpas, a épousé Charles Chevalier, et elle a conservé avec elle cinq enfants qui paraissent issus de son premier mariage : Paul 22 ans ; — Charles 18 ans ; — Martin 15 ans ; — Pierre 10 ans ; — Anne 9 ans. Il se trouve maintenant 4 garçons qui ont quitté la maison paternelle : Bernard, Claude, Jean et Jacques ; mais en revanche on remarque une autre anomalie ; on compte deux garçons qui n'étaient pas mentionnés en 1686, Martin et Pierre, qui cependant d'après leur âge ont dû naître avant cette époque ! on les avait sans doute omis sur la liste.

Claude Petitpas sieur de Lafleur était mort vers 1690 ; il semble que sa mort ait été le prodrome de la dispersion définitive de sa famille. Déjà ses filles s'étaient mariées et les 4 fils aînés avaient quitté la maison, sans que l'on trouve trace d'eux dans les recensements ; mais après 1693 tout disparaît à la fois ; on ne trouve plus dans les recensements (sauf les filles mariées) aucun Petitpas jusqu'en 1714, où il se rencontre fortuitement un Petitpas dans la banlieue de Port-Royal.

La famille s'était-elle éteinte ? avait-elle disparue ? Aucunement. Nous en avons des preuves certaines, dans les registres de Port-Royal, dans les documents des archives, dans certaines listes des côtes de l'Est. Il est visible que nous nous retrouvons ici dans des conditions à peu près semblables à celles que nous avons observées dans les familles Martin et Lejeune ; à mesure que les enfants atteignaient l'âge d'homme, ils prenaient successivement la volée, comme des oiseaux sauvages, pour aller courir les bois, chasser, pêcher et battre la campagne avec les Micmacs.

Cependant, leur père était dans cette colonie un homme un peu au-dessus de la foule, il était doté de quelque instruction, et avait rempli diverses fonctions à Port-Royal ; comment se fait-il que tous ses fils, sans exception, aient été atteints de cette fureur de la vie sauvage ?

Cela a dû tenir à leur éducation ; Petitpas, né en France en 1624, a dû arriver en Acadie dès les premiers temps, et fort jeune ; il y a vécu dans cette époque, où les familles françaises étaient en petit nombre ; il aura contracté ainsi le goût des aventures, et de fréquentes relations avec les Métis et les indigènes ; lorsqu'il se maria entre 1656 et 1658, il continua ces relations en une certaine mesure ; il emmenait avec lui ses jeunes garçons chez ses anciens compagnons, et ces enfants se lièrent et grandirent avec ceux des Métis. Tous les plaisirs, tous les souvenirs de leur adolescence laissèrent donc dans leur âme la forte empreinte de cette vie vagabonde, insouciant, accidentée, qui attire aisément les hommes, les écarte des traditions civilisées, et les rapproche graduellement de la sauvagerie.

Entraînement irrésistible, dont ils ne revinrent pas ! Aussi, tandis que les filles de Petitpas se mariaient à Port-Royal, aucun de ses garçons n'y demeura, aucun ne fut tenté par le riche territoire des Mines, aucun ne se dirigea vers les immenses pâturages

de Beaubassin ; mais nous les trouvons sur les rivages déserts et rudes de la Hève, et c'est ainsi qu'une famille qui était appelée à figurer parmi les plus notables de la colonie, alla s'échouer parmi les chasseurs, les pêcheurs et les coureurs de bois.

Celui des fils de Petitpas, sur lequel nous avons le plus de renseignements, c'est le quatrième, Jacques, né en 1664 et que nous trouvons en 1692, dans les environs de la Hève, en un lieu appelé alors Archimoyan, demeurant avec un nommé Loreau de St-Aubin (il y a là une erreur, il faut lire *Sereau* de St-Aubin), dont il avait épousé la fille Madeleine ; or il leur arriva le neuf novembre 1692, d'être surpris par un corsaire anglais, qui les emmena à Boston avec leurs familles.

Le gouverneur de la Nouvelle-Angleterre leur persuada de se joindre à deux français déserteurs, qui lui avaient proposé d'aller capturer Monsieur de St-Castin, et il garda leurs familles comme otages. Mais Petitpas et St-Aubin révélèrent ce complot à Villebon, à d'Iberville et à Bonaventure, qui leur donnèrent 554 livres sur les fonds du Trésor, pour les aider à retirer leurs familles de Boston.

Plus tard nous voyons, par un acte de 1714, que l'un des fils de Jacques Petitpas, né vers 1690, et nommé Nicolas, se maria en 1714 à Port-Royal avec une fille nommée Madeleine Simon, de Port-Royal, dont il eut dans la même année, un fils nommé aussi Nicolas.

Ce premier Nicolas Petitpas avait des barques de pêche, et l'une d'entre elles fut saisie à Canseau le 27 août 1720, pour avoir pillé des Anglais. Quelques mois auparavant, en mai, ce même Petitpas avait loué aux Anglais d'Annapolis une barque de cabotage pour parcourir la côte. Enfin il est à peu près certain que ce fut lui qui, de concert avec un Guillaume Godet, de la Hève, amena près de Port-Royal une bande de sauvages qui se proposaient de piller les habitations anglaises, en 1725.

Cette série de renseignements nous fournit en quelque sorte l'histoire du 4<sup>me</sup> fils de Claude Petitpas de Laffleur, jusqu'à la quatrième génération ; Nicolas Petitpas, son arrière-petit-fils, né en 1714, devait être en 1755, au moment de la proscription, un homme de 40 ans.

En 1714 on trouve à Port-Royal un Petitpas avec sa femme, mais sans aucune autre mention, ni nom de baptême ni le nom

de sa femme ni âge ; peut-être est-ce un des fils aînés de Claude Petitpas.

Enfin un acte de décès de 1710 constate sur les côtes de l'Est la mort d'un Jean Petitpas, âgé de 22 ans ; ce Jean, né en 1687-88, pouvait être l'enfant de l'un des trois fils aînés de Claude Petitpas.

Nous sommes donc autorisés à présumer, malgré le silence des recensements, que la famille Petitpas, non seulement n'avait pas disparu, mais que ses branches s'étaient fort multipliées, parmi les établissements et les campements des Métis de la côte de l'Est. Il paraît même, comme nous venons de le voir, que Jacques Petitpas et ses descendants se maintinrent à la Hève sans aucun mélange de sang indien ; et il est possible que parmi les sept autres fils du sieur de Laffleur, il s'en soit trouvé quelqu'autre dans la même condition.

Mais nous connaissons plus d'un Petitpas qui était métis, et Broadhead, dans sa collection, cite un nommé Petitpas de Port-Royal, qui s'était marié à une squaw indienne ; il y a donc tout lieu de croire que la majeure partie des frères Petitpas s'est absolument fondue dans la masse des Métis, comme les *Martin* et les *Lejeune*. Peut-être existe-t-il aujourd'hui un grand nombre de leurs descendants parmi les familles d'origine française, des comtés de Luxembourg et d'Halifax ?

Quelques-uns d'entre eux ont pu perdre leur nom patronymique par des altérations de prononciation, ou par des surnoms sortis de la langue Micmac, mais quelques autres ont pu aussi le conserver. En tout cas il est bien certain que parmi les familles qui s'étaient maintenues par des mariages constants avec des filles acadiennes, un certain nombre sont toujours demeurées dans les paroisses acadiennes jusqu'à nos jours ; nous y avons rencontré nous-mêmes quelques familles de ce nom, et nous avons trouvé dans la ville même d'Halifax, cette désignation de Petitpas écrite sur des enseignes de boutiques.

10<sup>ème</sup> Famille. — GUIDRY ou GUAIDERY. — Nous sommes ici en présence d'une de ces familles, problématiques et vagabondes, dont on rencontre le nom très souvent dans les documents, et qui ne figurent même pas dans les recensements. On connaît leur existence, on pressent, par les détails de leur vie, que leur établissement doit être ancien en Acadie, mais on ne saurait en préciser

l'époque, ni établir l'enchaînement méthodique des faits qui nous sont connus.

Les registres de Belle-Isle ne fournissent point leur généalogie, mais cette famille y est mentionnée deux fois. Dans la 12<sup>ème</sup> déclaration de la paroisse de Sauzon, on lit : " que Marie Leblanc, née en 1735 à Pigiguit, se maria à l'île St-Jean, à Anselme Guedry fils de Pierre Guédry et de Marguerite Brosseau, demeurant actuellement (1767) aux îles St-Pierre et Miquelon."

Puis à la 13<sup>ème</sup> déclaration de Sauzon, il est fait mention d'une Marie Guédry qui était veuve d'un Benjamin Mius.

Dans les recensements que nous avons de l'Acadie, il n'est fait aucune mention des Guidry, sauf dans celui de 1698, et dans quelques petits recensements des côtes de l'Est.

Voici ce que dit le recensement de 1698 : Paroisse de Port-Royal, Claude Guaidry, âgé de 50 ans, marié à Marguerite Petitpas, âgée de 40 ans, 10 enfants : Abraham 20 ans ; — Claude 16 ; — Jean-Baptiste 14 ; — Charles 12 ; — Alexis 10 ; — Augustin 8 ; — Marie-Joseph 6 ; — Claude 4 ; — Joseph 3 ; — Pierre 6 mois. Abraham l'aîné a donc dû naître en 1678 ; Claude Guaidry, son père, s'est marié vers 1676 à Port-Royal, où il était né en 1648.

Le recensement qui précède celui-ci était de 1692, on n'y trouve aucune mention des Guaidry ; et dans les recensements de 1699 et de 1701, il n'est déjà plus question d'eux. Claude Guaidry n'a donc été à Port-Royal qu'un oiseau de passage ; il s'y montre cependant avec les apparences d'un homme civilisé, et d'un agriculteur, 10 vaches, des brebis, etc., etc. ; mais il y a fagots et fagots, il y a aussi cultures et cultures, et s'il ramena ses vaches dans les rochers de la Hève, il est probable qu'il n'en fit pas des vaches grasses.

En 1701 il résidait dans ce dernier pays de la Hève, car nous avons trouvé dans les registres de Port-Royal, que Claude Guidery et Marguerite Petitpas eurent en 1701 un nouvel enfant qui fut baptisé à Mirlignesh, sous le nom de Paul Guidery, son parrain était un Baptiste Guidery ; cet enfant était le onzième garçon de la famille, et c'est celui de tous dont nous pouvons suivre le plus longtemps la trace, comme nous le verrons tout à l'heure.

Dans ces actes figurent de temps en temps des Guidery aux baptêmes et aux mariages, il en est de même dans les documents

de la Nouvelle-Ecosse, sous l'administration anglaise ; la famille Guidery avec plusieurs autres familles métisses, prirent alors des terres de la main du colonel Mascarene, sur la côte de l'Est. Dans les temps de la proscription, ces familles métisses firent leur soumission, et prêtèrent serment aux Anglais.

Vers 1735 nous voyons entrer en scène ce Paul Guidery, le dernier enfant de Claude Guidery, dont nous avons ci-dessus relaté la naissance ; c'était un garçon leste, adroit, paraît-il, et surtout fort gai, il est constamment désigné ainsi : Paul Guidery dit Grivois, ou quelquefois le Jovial ; il épousa, un peu après 1730, Anne Mius d'Entremont, fille naturelle d'un Mius d'Entremont, et d'une squaw métisse de la côte de l'Est. Une fois marié il continua l'existence de son père, vivant de pêche et de cabotage ; il pratiquait la pêche depuis la baie Ste-Marie jusqu'au Cap Nord de l'île du Cap-Breton.

En 1745 on le trouve toujours à Mirligouesh, où il passe pour un excellent pilote côtier (dépêche de M. de Beauharnois du 12 septembre 1745). Le 21 octobre 1747, il est mis hors la loi par Shirley avec 12 autres acadiens. A partir de ce moment, il cesse en quelque façon d'avoir une demeure fixe ; les excursions de pêche et de cabotage deviennent son état normal autour de Louisbourg.

Au milieu des dépenses énormes qu'entraîne la création de cette place, il ramasse les miettes de ces prodigalités, et il vit sur sa barque avec sa famille. Il fréquentait fort souvent la baie Espagnole d'où il rapportait de la houille et divers matériaux. Ce fut en ce lieu qu'il fit la rencontre d'un officier français nommé Bogard de Lanoue, lequel devint si fortement épris de l'une de ses filles, que, malgré la défense expresse de M. d'Aillebout, commandant du Cap-Breton, il parvint à l'épouser le 17 février 1755. Ce mariage fut attaqué en nullité, au nom du roi, parce qu'il était défendu aux officiers d'épouser des filles de sang mêlé ; il en résulta un débat assez scandaleux, que nous avons résumé dans les notes de la colonie féodale, 4<sup>ème</sup> série N° V.

Après la prise de Louisbourg, Guidry fit sa soumission, comme presque tous les Métis des côtes de l'Est ; il rentra dans ses cantonnements et on n'entendit plus parler de lui. Il est probable qu'il existe un bon nombre de descendants de cette famille, parmi les trois ou quatre mille personnes, réputées d'origine française,

et qui sont dispersées sur la côte entre Halifax et la cap Sable. Parlent-ils encore français ? ont-ils même conservé leurs noms sans trop les défigurer ? je l'ignore ; mais il est certain qu'ils ont conservé une tradition solide de leur origine française, dont ils réclament l'enregistrement à tous les recensements.

Tous les Guidry néanmoins ne sont pas restés fixés sur cette côte. Un des frères de Guidery le Grivois se rendit, au temps de la proscription, dans l'île St-Jean. Il se nommait Pierre et était né en 1698 ; un de ses fils nommé Anselme épousa alors dans cette île une fille dite Marie Leblanc, originaire de Pigiguitk. Lorsque l'île fut à son tour occupée par les Anglais, Pierre Guidry et sa femme, Marguerite Brosseau, se réfugièrent à St-Pierre et Miquelon, où ils étaient en 1767, et où leurs descendants existent peut-être encore aujourd'hui.

A quelle époque les Guidry sont-ils venus s'établir en Amérique ? Nous n'avons sur ce point aucune donnée bien précise. D'après le recensement de 1698, Claude Guidry était né en 1648 ; c'est un homme qui avait toujours vécu en dehors du groupe agricole de Port-Royal ; bien qu'il eût 23 ans en 1671, bien qu'il fût marié en 1676, et qu'il ait eu une nombreuse famille longtemps avant 1698, il ne figure dans aucun recensement antérieur, ni en 1671, ni en 1686, ni en 1693 ; on le rencontre fortuitement à Port-Royal en 1698, et depuis lors le nom de Guidry ne se retrouve plus sur aucune liste. Cette famille a donc toujours demeuré avec les sauvages et les Métis ; Guidry est un homme de la Hève, il est né là, il y a vécu et il s'y plaît ; son père devait être une de ces rudes pratiques des côtes de l'Est, qui refusèrent de suivre D'Aulnay à Port-Royal ; peut-être était-il venu avec Razilly, peut-être remontait-il au-delà, jusqu'aux compagnons de Latour et de Krainguille. Il est très possible qu'il ait épousé une squaw, comme Latour et plusieurs autres. Rien n'est certain, mais tout cela est possible !

Quoi qu'il en soit, la famille Guidry nous offre les mêmes caractères et les mêmes péripéties que les Martin, les Petitpas, les Lejeune, etc., etc., et on a tout droit de présumer qu'elle est très ancienne dans la contrée. Ces études nous donnent une idée approximative de cette société d'aventuriers que Razilly retrouva à la Hève, et une idée assez nette et assez claire du mélange qui se forma par l'adjonction des familles que ce dernier amena avec

lui. Mélange assez mal défini, où prévalurent promptement des allures grossières et vagabondes, dont les traces survécurent longtemps dans certaines familles.

Cet état de choses n'avait cependant pas duré plus de 5 à 6 ans, et cependant D'Aulnay eut beaucoup de peine à réagir contre cette influence, lorsqu'il voulut concentrer la population française à Port-Royal ; il fallut exercer une sorte de pression pour déterminer certaines familles à suivre le mouvement, quelques-unes même ne cédèrent point comme nous le voyons ; elles restèrent parmi les sauvages et les Métis, ou y retournèrent plus tard. Or il suffit de suivre leur histoire et leur destinée, pour bien apprécier avec quelle sagesse et quelle juste prévoyance D'Aulnay s'établit loin des entraînements de la sauvagerie, à Port-Royal. Dans ce centre exclusivement agricole et français, il lui fut plus facile de préparer l'avenir de la société qu'il allait créer, car c'est dans la pratique d'un travail bien réglé, et d'une patiente économie que se formèrent peu à peu les fortes mœurs du peuple acadien.

11<sup>ème</sup> Famille. — BLANCHARD. — Nous trouvons dans le recensement de 1671, la mention de Jean Blanchard, âgé de 60 ans, marié avec Radegonde Lambert ; ils ont six enfants : Martin 24 ans ; — Madeleine 28 ans ; — Anne 26 ans ; — Guillaume 21 ans ; — Bernard 18 ans ; — Marie 15 ans. De ces six enfants deux sont mariés : Martin Blanchard a épousé Françoise Leblanc, ce jeune ménage n'a pas encore d'enfants ; d'autre part la fille aînée Madeleine Blanchard s'est mariée avec Michel Richard ; les autres enfants ne sont pas encore mariés.

En 1686 nous retrouvons encore le vieux Jean Blanchard avec sa vieille compagne Radegonde Lambert, mais ici ils sont seuls, leurs enfants les ont quittés et se sont établis, chacun à son apart. L'aîné, Martin Blanchard, a perdu sa femme Françoise Leblanc, qui lui a laissé deux enfants : Marie âgée de 11 ans, et René de 10 ans ; quant à lui il s'est remarié avec Marguerite Guilbaut. Son frère cadet, Guillaume Blanchard, s'est marié avec Huguette Goujon, dont il a eu 3 filles et 2 fils : René qui a 8 ans, et Antoine qui en a six. Le troisième fils de Jean Blanchard, nommé Bernard, ne se trouve pas dans le recensement, ni dans les suivants, soit qu'il ait disparu de la famille, ou qu'il soit mort.

La famille Blanchard s'était donc séparée en deux branches

dès 1686, l'une sortie de Martin Blanchard, et l'autre de Guillaume Blanchard.

Si nous nous reportons maintenant aux déclarations de Belle-Isle, nous y trouvons trois mentions qui concernent la famille Blanchard :

1<sup>o</sup> — La 11<sup>ème</sup> déclaration de la paroisse de Sauzon : “ Jean Leblanc dit Dérico, déclare qu'il s'est marié en 1726 avec Francoise Blanchard, née en 1705 de René Blanchard, demeurant à Cobeguik, et de Anne Landry ; René Blanchard était issu de Martin Blanchard et de Marie Leblanc ; Martin Blanchard descendu de Guillaume Blanchard, venu de France avec sa femme Huguette Poirier. ”

2<sup>o</sup> — La 2<sup>ème</sup> déclaration de la paroisse de Sauzon : “ Claude Pitre déclare s'être marié à Cobéguik en 1724 avec Elizabeth Guérin, née à Cobéguik en 1704 de Jérôme Guérin et d'Elizabeth Aucoin. Jérôme Guérin issu lui-même d'un autre Jérôme Guérin venu de France, marié à Marie Blanchard ; le dit Jérôme décédé à Port-Royal et Marie Blanchard à Beaubassin. ”

3<sup>o</sup> — La 17<sup>ème</sup> déclaration de la paroisse de Bangor : “ Marie Blanchard était fille de René Blanchard de Cobéguik et d'Anne Landry du Port-Royal ; — René Blanchard était issu de Martin Blanchard et de Marie Leblanc, et Martin Blanchard descendait de Guillaume Blanchard venu de France avec sa femme, établis au Port-Royal et morts au dit lieu. ”

Si nous comparons les déclarations de Belle-Isle avec les recensements, il se présente de suite une singulière contradiction :

Les déclarations indiquent, pour chef de la famille, Guillaume Blanchard venu de France avec sa femme Huguette Poirier, tandis que les recensements indiquent comme chef de famille Jean Blanchard avec sa femme, Radegonde Lambert.

Or on ne peut pas alléguer ici qu'il y a quelque erreur de nom, et que Jean Blanchard s'appelait peut-être Guillaume ; car il y a une divergence bien autrement grave sur le nom de la mère de famille, qui est appelée d'une part Huguette Poirier, et de l'autre Radegonde Lambert. Cependant comme les recensements répètent leur affirmation à plusieurs reprises différentes, et qu'ils sont d'une rédaction contemporaine aux personnes citées, il est impossible d'écarter leur témoignage. Seulement, comme Jean Blanchard du recensement de 1671 a laissé deux fils, Martin et Guil-

laume, nous avons pu croire un instant que le déclarant de Belle-Isle avait fait une confusion de nom, et qu'il avait pris Guillaume, le frère de Martin, pour le père commun indiqué par les recensements sous le nom de Jean Blanchard.

Mais cette supposition ne tient guère devant l'examen des faits ; il faudrait en effet que le déclarant de Belle-Isle se fût, non seulement mépris sur le nom du chef de la famille, mais qu'il lui eût attribué une femme qui n'était ni la femme de Jean Blanchard, ni la sienne ; or ce déclarant de Belle-Isle, Jean Leblanc Dérico, né en 1700, avait parfaitement connu Martin Blanchard, le grand père de sa femme, et Guillaume Blanchard son grand oncle ; comment avait-il pu, de concert avec sa femme, prendre Guillaume pour le père de Martin, dont il était le frère cadet, en lui attribuant en outre une femme étrangère ?

Ne conviendrait-il pas mieux d'expliquer cette contradiction en disant que Guillaume Blanchard et sa femme Huguette Poirier, désignés par la déclaration de Belle-Isle comme étant les chefs de la famille Blanchard, étaient les père et mère de Jean Blanchard mentionné dans le recensement de 1671 ? ils seraient venus de France tous ensemble, de telle sorte que leur généalogie et leur histoire se constitueraient comme il suit :

Guillaume Blanchard et sa femme Huguette Poirier, amenèrent avec eux leur fils Jean, alors âgé de 25 à 26 ans ; il était probablement déjà marié avant de quitter la France, mais tout indique que la plupart de ses enfants naquirent en Acadie. Guillaume Blanchard et Huguette Poirier furent aussi accompagnés par un nommé Poirier, frère ou neveu de Huguette, femme de Blanchard ; son nom n'est relaté dans aucun document, mais son existence nous est révélée par la présence de trois orphelins Poirier, dans les recensements de 1671, 1686 et 1693, savoir : Michel Poirier 1<sup>er</sup> du nom, né en 1652 ; Marie Poirier, née en 1655-1656 ; et Michel Poirier 2<sup>ème</sup> du nom, né en 1666 ; enfin Marie Blanchard, sœur ou fille de Guillaume Blanchard, vint aussi en même temps que lui ; et comme il est marqué dans la 2<sup>ème</sup> déclaration de Sauzon en Belle-Isle, elle vint avec son mari Jérôme Guérin.

Les Blanchard sont évidemment fort anciens en Acadie ; il est donc très probable que ce 1<sup>er</sup> Guillaume Blanchard fut le compagnon d'émigration du vieux Jean Gaudet, et s'il eût vécu jus-

qu'en 1671, il aurait été comme lui nonagénaire à cette époque. Tous ces faits se passèrent, d'après notre estimation, lors du voyage que D'Aulnay fit d'Acadie en France, de 1639 à 1640.

Au moment de l'arrivée de cette immigration, il avait déjà restauré la colonie de Port-Royal ; et par conséquent les Blanchard purent s'installer directement au milieu des habitudes et des cultures européennes. Il paraît néanmoins que leurs compagnons, Poirier et Guérin, furent attirés assez promptement par Jacques Bourgeois, dans les établissements qu'il ébaucha dans le district de Chignitou, bien longtemps avant que Leneuf de La Vallière y créât la seigneurie de Beaubassin. Quant aux Blanchard, ils se fixèrent à Port-Royal, et s'adonnèrent avec zèle aux travaux de la culture ; un seul d'entre eux, Bernard, disparaît des recensements dès avant 1686, sans que l'on retrouve ensuite aucune trace de lui. Peut-être est-il mort accidentellement ; peut-être s'est-il fait coureur de bois. Rien ne l'indique cependant, car son père Jean a toujours été un bon cultivateur ainsi que ses enfants, et celui-ci, le plus jeune de ses fils, était né en 1652, époque où les habitudes agricoles dominaient déjà parmi les familles acadiennes.

En outre de ce Bernard, Jean Blanchard avait, comme nous l'avons dit, deux autres fils et 3 filles : l'aîné, Martin Blanchard, âgé de 24 ans en 1671, était alors marié à Françoise Leblanc, qui probablement était la fille ou la parente de Daniel Leblanc ; il vivait déjà à son compte particulier avec sa jeune femme, ils avaient 5 bêtes à cornes, 2 brebis et 15 arpents de terre cultivée, ce qui prouve que longtemps avant de se marier, Martin avait songé à préparer son établissement, qui déjà était plus considérable que celui de son père, lequel à 60 ans ne possédait encore que 5 arpents de terre cultivée.

Martin Blanchard fut du reste toute sa vie un homme laborieux, actif et entreprenant. Après 10 à 12 ans de mariage, il perdit sa femme, qui lui laissa deux jeunes enfants, Marie née en 1674, et René né en 1676 ; il se remaria vers 1685 avec Marguerite Guilbaud, dont il eut 3 garçons et 2 filles. Son habitation devint prospère à Port-Royal, mais en 1701 il la vendit. René, son fils aîné, issu de son premier mariage alla s'établir aux Mines sur la rivière St-Antoine, tandis que lui-même, s'associant à la fortune de Mathieu Martin, seigneur improvisé de Wecobeguit, se

dirigea vers cette nouvelle seigneurie, dont il devint un des principaux fondateurs ; c'est de lui que descendaient tous les Blanchard qui figurent dans les déclarations de Belle-Isle.

Guillaume Blanchard, qui était âgé de 21 ans en 1671, épousa en 1675 Agathe ou Huguette Goujon, dont il eut une postérité bien plus nombreuse encore que celle de son frère ; il laissa dix enfants dont six garçons. De même que Martin Blanchard avait pris parti avec Mathieu Martin dans la seigneurie de Cobeguid, lui s'associa à peu près à la même époque à l'entreprise de Thi-baudeau dans la baie de Chipoudy : il avait en vue lui aussi de créer une seigneurie, ce fut sur la rivière Pecoudiak qu'il s'établit en 1702 ; il y conduisit avec lui plusieurs de ses garçons ; le 3<sup>ème</sup>, Jean, s'y fixa le premier, puis il y fut rejoint par les deux plus jeunes, Pierre et Charles. Ils y prospérèrent, et un demi-siècle plus tard, au moment de la proscription, on comptait deux familles Blanchard sur le Pecoudiak, six à Memramcouk, et trois à Chipoudy, sans compter plusieurs autres qui s'étaient essaimées aux environs.

Les autres enfants de Guillaume Blanchard restèrent à Port-Royal dans les terres patrimoniales.

Jean Blanchard avait eu aussi plusieurs filles : l'aînée, Madeleine, avait épousé en 1656 Michel Richard dit Sans-souci, qui figure en 1671 ; Anne et Marie épousèrent les deux fils de Denys Gaudet, famille contemporaine et peut-être compatriote des Blanchard. Dans quelques pages du reste, nous parlerons amplement de ces Gaudet.

12<sup>ème</sup> Famille. — GUÉRIN. — Cette famille est apparentée avec celle des Blanchard ; elle doit être sa contemporaine, et elle est probablement venue en Acadie avec eux, bien que le premier Guérin inscrit dans les recensements acadiens ne se trouve qu'en 1698.

Mais nous savons, par les déclarations de Belle-Isle, que celui qui vint de France en Acadie, Jérôme Guérin premier du nom, vint avec sa femme Marie Blanchard (déclaration de Sauzon No. 2), qui était certainement la sœur de Jean Blanchard, et la fille du premier Guillaume Blanchard. On n'en trouve, il est vrai, aucune trace apparente dans le recensement de 1671, mais en comparant les recensements entre eux, il nous a été facile d'apercevoir que l'article onzième du recensement de 1671, dénommé sous le chef

de la veuve Françoise Aucoin, s'appliquait en réalité aux enfants d'un Guérin qui avait été le mari de la dite veuve.

Toutes les filles de cette femme s'étant mariées en effet entre 1671 et 1686, paraissent sous leur nom réel au recensement de 1686 : *Marie Guérin femme de Pierre Arsenaut* ; *Anne Guérin femme de Laurent Godin* ; *Huguette Guérin femme de Charles Doucet* ; etc., etc. Leur frère, il est vrai, n'est pas encore porté sur les listes ; ce n'est qu'en 1698, après son mariage, que Jérôme Guérin, 2<sup>me</sup> du nom, se trouve inscrit, mais cette omission des orphelins est très fréquente dans les recensements.

Maintenant ce Guérin était-il le fils de Jérôme Guérin et de Marie Blanchard, venus de France avec Guillaume Blanchard vers 1640, comme il a été ci-dessus énoncé ? Evidemment non, car on verrait quelqu'un de ces enfants être nés en France, et les déclarations de Belle-Isle disent d'eux tous qu'ils sont nés en Acadie ; de plus les derniers nés, Huguette et François, étaient nés en 1666 et 1669 ; or à cette époque Marie Blanchard avait 50 ans passés ; enfin il est dit dans les déclarations qu'après la mort de son mari, elle alla finir ses jours à Beaubassin ; mais alors comment aurait-elle laissé ses enfants aux mains d'une étrangère à Port-Royal ?

Il est donc visible que ce ne sont point là les enfants de Jérôme Guérin et de Marie Blanchard. Cependant les recensements nous prouvent avec certitude que ce sont des Guérins ; on peut donc en conclure d'après leur âge que ce sont, non pas les enfants, mais les petits-enfants de Jérôme Guérin et de sa femme sus énoncés.

Mais si ce sont leurs petits-enfants, on peut se demander d'autre part s'ils sont bien les enfants de cette jeune veuve Françoise Aucoin, âgée de 26 ans, avec laquelle ils demeurent ? Le premier doute vient de son propre nom ; comment les enfants Guérin pouvaient-ils être les enfants de la veuve Aucoin, une veuve de 26 ans ? On peut, il est vrai, répondre que ce nom d'Aucoin est peut-être son nom de fille, et non pas le nom de son mari ; mais il y a alors une autre difficulté bien plus grave : l'aînée de cette jeune famille, Anne, a 12 ans ; la cadette Marie en a 9 ; la veuve n'avait donc pas 14 ans lorsque Anne a vu le jour ! Elle s'est donc mariée entre 12 et 13 ans ! On marche d'impossibilité en impossibilité.

Nous allons voir du reste, tout à l'heure, surgir bien d'autres difficultés ; mais il faut poursuivre l'histoire de ces enfants Guérin. Le recensement de 1671 en désigne 5 : Anne 12 ans ; — Marie 9 ans ; — Jérôme 7 ans ; — Huguette 5 ans — et François 2 ans. Anne Guérin épousa en 1677, à 18 ans, Laurent Godin dit Chatillon ; — Marie, la même année, à 15 ans, était mariée à Pierre Arsenaut, qui exerçait la fonction de pilote à Port-Royal ; Huguette ne se maria qu'en 1684, à 18 ans, avec Charles Doucet, fils de Germain Doucét.

Ces trois ménages figurent dans le recensement de 1686, mais les deux garçons, non plus que la veuve Aucoin qui les hébergeait, ne se retrouvent ; étaient-ils donc tous morts ? Non, car en 1698 nous retrouvons Jérôme Guérin, âgé de 33 ans, marié depuis un an avec Isabelle Aucoin, et à partir de ce moment, il se rencontre dans tous les recensements ainsi que sa famille.

Nous avons même pu retrouver ensuite sa trace en 1671 et 1698, et voici comment : nous avons plusieurs fois trouvé, dans une des branches de la famille Gaudet, énuméré parmi les enfants de Pierre Gaudet un nommé *Giraud*. Ce nom m'intriguait, car Giraud peut certainement être pris comme nom propre ou comme nom de baptême, quoique ce dernier cas soit très rare, et absolument inconnu parmi les Acadiens. Or il arriva que je trouvai sur le manuscrit de 1707, dans la seigneurie de Wecobeguit, le nom de *Giraut Guérin*. Un rapide examen me démontra bien vite par le nom de la femme, par le nombre des enfants, par les recensements subséquents, qu'il y avait là une erreur graphique, ou de prononciation, et qu'il s'agissait de Gérôme Guérin et d'Isabelle Aucoin sa femme. Cet examen reporta aussitôt mes idées sur le Giraut inscrit parmi les Gaudet ; je m'aperçus qu'il disparaissait des listes en 1698, précisément à l'époque où Jérôme Guérin se mariait, et que le Giraud des Gaudet était le même personnage que Gérôme Guérin, écrit avec un G.

Il restait toujours sans doute à expliquer comment et pourquoi cette jeune veuve Françoise Aucoin de 26 ans, avait recueilli et élevé tous ces jeunes Guérin ? qui elle était elle-même et ce qu'elle est devenue après le mariage de ses pupilles ? Mais nous avons pu, je crois, grâce aux données qui précèdent, reconstituer comme il suit l'histoire de la famille Guérin :

Gérôme Guérin premier du nom, vint de France avec sa femme Marie Blanchard, en même temps que Guillaume Blanchard et Huguette Poirier, entre 1639 et 1640, sous l'impulsion de D'Aulnay. Nous ne connaissons pas le nom de leurs enfants, car tout ce monde-là était mort avant le recensement de 1671, et nous ne savons leur destinée que par les déclarations de Belle-Isle. Mais nous en savons assez pour dire que Gérôme Guérin eut un fils, qui se maria vers 1657 ou 1658, et qui fut le père des enfants Guérin mentionnés avec la veuve Aucoin à l'article 11 du recensement de 1671. Gérôme Guérin, 1er du nom, mourut dans le temps où Jacob Bourgeois commençait ses opérations à Chignitou (Beaubassin), où Marie Blanchard, veuve Guérin, alla le rejoindre avec son fils et sa bru ; là ils succombèrent tous les uns après les autres entre 1664 et 1670 ; les enfants Guérin se trouvèrent donc alors orphelins de père et de mère, et aussi de leurs grands parents. Etant entièrement à l'abandon, ils furent recueillis par Jean Blanchard, le frère de leur grand'mère.

Jusqu'à ce moment la reconstitution de cette histoire repose sur des données écrites, classées et fécondées par le raisonnement ; mais ici, pour arriver à expliquer la personne et la présence de la veuve Françoise Aucoin, j'ai fait intervenir une hypothèse dont voici les bases : on peut remarquer, dans le recensement de 1671, deux coïncidences qui m'ont frappé, l'une c'est la juxtaposition de l'art. 11 (veuve Aucoin) avec l'art. 10 (famille Blanchard). Il semble vraiment que cette jeune veuve avec son troupeau d'enfants, se soit placée sous la protection de leur grand oncle, Jean Blanchard, et de toute sa famille ; peut-être, sous la forme de deux ménages distincts, menaient-ils une certaine communauté d'existence ; l'autre coïncidence est celle-ci, c'est que la veuve Françoise Aucoin a exactement le même âge que Anne Blanchard, la 2<sup>ème</sup> fille de Jean Blanchard. Ces deux remarques m'ont conduit à supposer que Anne Blanchard et la veuve Aucoin pouvaient bien avoir été une seule et même personne.

Anne Blanchard, qui en 1669 avait 24 ans, eût épousé, dans mon hypothèse, François Aucoin, en emmenant avec elle dans son nouveau ménage tous les enfants Guérin qui étaient dans la maison de son père ; François Aucoin serait mort vers la fin de 1670, et naturellement Anne Blanchard, devenue la veuve Françoise Aucoin, aurait été inscrite sous ce nom en 1671, avec tous

les orphelins qui étaient dans sa maison. Puis, l'année d'après, en 1672, elle se remaria avec Pierre Gaudet l'aîné, les orphelins restant avec elle ; et lorsque les 3 filles Guérin se marièrent successivement, les deux garçons, Gérôme et François, restèrent seuls en dehors de la famille au moment du recensement de 1686.

Gérôme Guérin est celui qui, dans la famille de Pierre Gaudet l'aîné, est désigné par erreur, comme nous l'avons indiqué plus haut, sous le nom de Giraut ; quant à François, qui aurait eu alors 16 ans, on ne le retrouve plus dans aucun recensement.

Chacun peut prendre cette hypothèse pour ce qu'elle vaut, selon son idée. Qu'elle soit fondée ou non, cela ne peut pas changer grand'chose à l'histoire et à la destinée définitive des familles Blanchard et Guérin ; mais ce que je puis dire de mieux en sa faveur, c'est qu'elle est possible et qu'elle explique assez raisonnablement la position de cette jeune veuve Aucoin, que le recensement de 1671 nous présente à la tête d'une bande d'enfants qui ne sont pas nés d'elle.

Quant à l'objection qui paraît naître du double emploi de sa personne, sous son nom de fille et sous son nom de femme, on ne peut la prendre en considération, parce que ce double emploi est fréquent dans tous les recensements et notamment en 1671.

Quoi qu'il en soit, Gérôme Guérin quitta la maison des Gaudet peu après 1686, et nous ne le retrouvons plus dans les recensements qu'en 1698, un an après son mariage avec Isabelle Aucoin ; il avait 33 ans et Isabelle 18 ans. Il fut un des premiers avec son cousin Martin Blanchard et Martin Bourg à s'associer à la fortune de Mathieu, cet étrange seigneur de Wecobeguit, que le roi Louis XIV, dans un moment de haute fantaisie, venait d'arracher à sa charrue, pour l'improviser gentilhomme.

Gérôme fut un des premiers tenanciers du nouveau seigneur, et réussit à souhait dans cette entreprise : en 1707 il avait 3 filles, il comptait 10 bêtes à cornes, 6 brebis, 10 porcs ; et il avait mis en culture 8 arpents de terre. En 1714 il était devenu un riche habitant, il avait un garçon et six filles. On peut présumer d'après la 2<sup>ème</sup> déclaration de Sauzon en Belle-Isle, que lors de la proscription, il aura été se réfugier avec les siens, sur l'île St-Jean, comme presque tous les habitants de Cobeguid ; peut-être même était-il décédé, car il aurait eu à cette époque 90 ans.